

**SECRETARY-GENERAL'S PEACEBUILDING FUND
MODELE DE DOCUMENT DE PROJET**



United Nations
Peacebuilding

DOCUMENT DE PROJET PBF

Pays : BURKINA FASO

TITRE DU PROJET : Promotion de la culture de la paix et de la cohésion sociale dans les régions du Nord et du Sahel, Burkina Faso

NUMERO Projet / MPTF Gateway :

Modalité de financement

PBF:

- IRF
 PRF

Si le financement passe par un Fonds Fiduciaire ("Trust fund"):

- Fonds fiduciaire pays
 Fonds fiduciaire régional

Nom du fonds fiduciaire:

Liste de toutes les agences récipiendaires des fonds PBF (en commençant par l'agence chef de file), avec le type d'organisation (ONU, ONG etc):

- UNFPA
- UNICEF

Liste d'autres partenaires de mise en œuvre (gouvernementaux ou non-gouvernementaux):

Partenaires gouvernementaux :

- Ministère de l'économie, des finances et du développement
- Ministères en charge de l'éducation nationale et de l'alphabétisation, de la sécurité, de l'administration territoriale et de la décentralisation, de la Jeunesse, de la formation professionnelle et de l'emploi, de la Femme de la Solidarité nationale et de la famille, de la Justice des droits humains et de la promotion civique.
- Gouvernorats des régions du Nord et du Sahel
- Collectivités territoriales du Sahel et du Nord
- 4 Hauts commissariats du Sahel et 2 du Nord.
- Directions régionales de la communication du Sahel et du Nord
- Unité de coordination du Programme d'urgence pour le Sahel au Burkina Faso
- Partenaires non-gouvernementaux :
- Equal Access
- Radios communautaires
- Organisations et associations communautaires (jeunesse et femmes)

Date estimative de début du projet¹: 1^{er} janvier 2019

Durée du projet en mois :² 24 mois

Zones géographiques de mise en œuvre du projet : Région administrative du Sahel et quatre communes de la Région du Nord.

Est-ce que le projet fait part d'une des fenêtres prioritaires spécifiques du PBF:

- Initiative de promotion du genre
 Initiative de promotion de la jeunesse
 Transition entre différentes configurations de l'ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix)
 Projet transfrontalier ou régional

¹ Note: actual commencement date will be the date of first funds transfer.

² Maximum project duration for IRF projects is 18 months, for PRF projects – 36 months.

Budget total du projet PBF* (par agence récipiendaire) :

UNFPA: \$1'376'983

UNICEF: \$1'723'484

TOTAL: \$3'100'467

Total PBF :

**Le budget total approuvé et le transfert de la deuxième tranche, ou toute tranche subséquente sont conditionnelles, et sujettes à l'approbation de PBSO, et à la disponibilité des fonds dans le compte de PBF*

Toute autre source de financement existant pour le projet (montant et source) :**Budget total du projet :**

PBF 1ère tranche:	PBF 2ème tranche*:	PBF 3ème tranche:	__ tranche
UNFPA: \$ 461'317	UNFPA: \$ 461'317	UNFPA: \$ 395'414	
UNICEF: \$ 605'205	UNICEF: \$ 605'205	UNICEF: \$ 518'747	
Total: \$ 1'066'521	Total: \$ 1'066'521	TOTAL: \$ 914'161	

Deux-trois phrases avec une brève description du projet et une explication succincte de la façon dont le projet est rapide, catalytique et tolérant au risque / innovant:

Le projet « promotion de la culture de la paix et de la cohésion sociale dans les régions du Nord et du Sahel, Burkina Faso » entend contribuer au renforcement des valeurs du vivre ensemble au sein des communautés, des mécanismes de prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation dans la zone Nord du Burkina Faso en proie à l'insécurité, 2021 à travers des actions de communication de proximité de changement de comportements et de changement social, des actions d'éducation et de formation. Pour ce faire, le projet entend renforcer le rôle de régulation sociale des leaders communautaires et religieux, et d'encadrement des populations à risque de radicalisation. Le projet va renforcer le dialogue comme outils de prévention de l'extrémisme violent entre leaders religieux, chefs traditionnels et jeunes en vue de leur engagement en faveur de la paix sociale. Le projet va aussi aider les femmes et les organisations féminines à assurer la transmission des valeurs de paix aux jeunes générations et à remplir leur rôle d'alerte et de veille pour endiguer les risques de radicalisation.

Le projet va aussi renforcer le rôle des jeunes filles et garçons comme agents de changement pour la promotion de la paix et de la cohésion sociale. Il va aider les enfants (garçons et filles)/adolescent-e-s, les jeunes garçons et les jeunes filles à résister aux appels à l'extrémisme violent et à la radicalisation en leur fournissant les compétences de vie nécessaires sur la citoyenneté, la non-violence et la paix, la résolution pacifique de conflits et en leur offrant des opportunités de scolarisation et de formation technique professionnelle.

Résumez le processus de consultation dans le pays et le processus d'endossement préalable à la soumission à PBSO, y compris à travers la revue / consultation du Comité de pilotage PBF s'il existe.

Le processus de planification de ce projet a traversé un certain nombre d'étapes, y compris l'analyse des facteurs de risque et de fragilité en mai-juin, dont le rapport a servi de document de base pour le dossier de demande d'éligibilité soumis par le Gouvernement fin juin, la préparation des ébauches de projets entre juillet et septembre, la discussion de ces ébauches de projets avec les autorités, les partenaires et les populations bénéficiaires début octobre, suivi de la finalisation au niveau de Ouagadougou et de leur soumission au Bureau d'appui à la Consolidation de la Paix à New York en octobre.

Marqueur genre du projet³ : __ 2

Spécifiez le pourcentage et le montant du budget total du projet alloués aux activités qui ont un lieu direct avec l'égalité entre les sexes / renforcement des capacités des femmes : 955,000 USD soit 31% (voir budget genre, en annexe)

³ Score 3 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif principal.

Score 2 pour les projets qui ont l'égalité entre les sexes comme objectif significatif

Score 1 pour les projets qui contribuent d'une certaine manière à l'égalité entre les sexes, mais pas de manière significative.

Marqueur risque du projet⁴ : 2	
Sélectionnez le domaine d'intervention prioritaire (« focus area ») de PBF qui résume le mieux le sujet du projet (choisissez seulement un domaine⁵) : (2.3) Prévention/gestion des conflits	
<p>Le cas échéant, le résultat de l'UNDAF auquel le projet contribue: Le pilier I de l'UNDAF comprend entre autres les résultats suivants : i) l'efficacité des institutions est améliorée et les populations, en particulier les plus exposées aux risques de conflits et à l'insécurité, vivent en paix et en sécurité dans un état de droit ; ii) chaque enfant et chaque femme des groupes les plus vulnérables aux risques ou affectés par la violence, l'exploitation et les discriminations, sont mieux protégés dans un environnement familial, communautaire et institutionnel</p>	
<p>Le cas échéant, Objectif de Développement Durable auquel le projet contribue: ODD 16. « Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous »</p>	
Type de soumission : Nouveau projet <input checked="" type="checkbox"/> Révision de projet <input type="checkbox"/>	S'il s'agit d'une révision de projet, sélectionnez tous les changements qui s'appliquent et fournissez une justification brève en bas: Extension de la durée : <input type="checkbox"/> Durée additionnelle du projet en mois : Changement de résultat / sujet : <input type="checkbox"/> Changement de l'allocation budgétaire entre résultats ou augmentation de plus de 15% par catégorie de budget : <input type="checkbox"/> Budget PBF additionnel : <input type="checkbox"/> Budget additionnel par agence récipiendaire: USD XXXXX Justification courte pour la révision: <i>NB : s'il s'agit d'une révision, montrez tout changement du document projet en rouge ou en MODE REVISION. Veuillez également inclure un nouveau cadre de résultat et budget en indiquant de manière claire les changements apportés. Les parties sans modifications restent les mêmes. De nouvelles signatures seront requises.</i>

⁴ 0 = risque faible pour l'attente des résultats

1 = risque moyen pour l'attente des résultats

2 = risque élevé pour l'attente des résultats

⁵ (1.1) Réforme du Secteur de la Sécurité, (1.2) État de droit, (1.3) DDR, (1.4) Dialogue politique

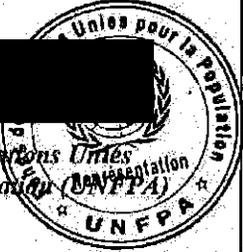
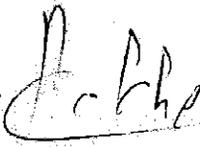
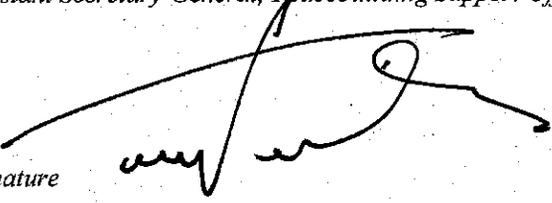
(2.1) Réconciliation nationale ; (2.2) Gouvernance démocratique ; (2.3) Prévention/gestion des conflits

(3.1) Création d'emplois ; (3.2) Accès équitable aux services sociaux

(4.1) Renforcement des capacités nationales de l'État ; (4.2) Prolongement de l'autorité de l'État/de l'administration locale ;

(4.3) Gouvernance des ressources de consolidation de la paix et Secrétariat PBF

SIGNATURES DU PROJET :

<p>AGENCES RECIPIENDAIRES⁶</p> <p>Name of Representative : <i>Anne Vincent, Représentante</i></p> <p>Signature: </p> <p>Name of Agency: <i>Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)</i></p> <p>Date et tampon: </p> <p>Name of Representative: <i>Dr Olga Sankara, Chargée de Bureau</i></p> <p>Signature: </p> <p>Name of Agency: <i>Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA)</i></p> <p>Date et tampon: </p>	<p>Représentant du Gouvernement national</p> <p>Nom : <i>Hadizatou Rosine COULIBALY/SORI</i></p> <p><i>P/O Pauline Koure / KABONE</i></p> <p><i>Secrétaire d'Etat</i></p> <p>Signature: </p> <p>Titre : <i>Ministre de l'Economie, des Finances et du Développement</i></p> <p>Date et tampon: <i>13/12/2018</i></p> 
<p>Coordination du SNU (RCO)</p> <p>Nom of Representative: <i>Metsi MAKHETHA</i></p> <p><i>Coordonnatrice Résidente du Système des Nations Unies au Burkina Faso</i></p> <p>Signature: </p> <p>Date & tampon: </p>	<p>Peacebuilding Support Office (PBSO)</p> <p>Name of Representative: <i>Oscar FERNANDEZ-TARANCO</i></p> <p><i>Assistant Secretary-General, Peacebuilding Support Office</i></p> <p>Signature: </p> <p>Date & Seal: <i>13/12/2018</i></p>

⁶ Veuillez inclure un bloc de signature dans le tableau pour chaque agence récipiendaire du Projet.

I. Contexte de consolidation de la paix et justification pour l'appui de PBF

1. Depuis son indépendance en 1960, le Burkina Faso a connu des périodes marquées par des régimes démocratiques et d'Etats d'exception au cours desquels les crises ont été gérées de manière relativement pacifique. Comparé à certains pays de la sous-région, le Burkina Faso a connu une stabilité socio-politique caractérisée par une cohabitation pacifique entre les différents groupes socio-ethniques et entre les différentes religions.
2. Le Burkina Faso est classé dans la catégorie des pays à faible niveau de développement, avec un Indice de développement humain (IDH) de 0,420 et une incidence de la pauvreté à 40,1% en 2016. Du point de vue socio-économique, le Burkina Faso a enregistré des progrès notables en matière d'amélioration du cadre juridique et réglementaire favorable⁷ aux droits de la femme et de la jeune fille. En dépit de cela, ces dernières font encore face à diverses formes de violence les privant de réaliser leur plein potentiel. Ceci est la conséquence d'un cumul de vulnérabilités dont les déterminants touchent la persistance de normes sociales et les pratiques socio-culturelles défavorables aux femmes et aux filles. Cette situation engendre des violences multiformes à leur endroit et les privent de leurs droits dans divers secteurs d'activité tout en les maintenant dans le cercle vicieux de la pauvreté et des inégalités. Le pays est classé 144^{ème} sur 155 pays selon l'indice d'inégalité de genre⁸.
3. Le niveau de développement limité du pays l'a rendu vulnérable aux chocs générés par les crises internes, les conflits et la violence dans la sous-région ainsi que les changements climatiques auxquels le pays n'était pas préparé. Cette vulnérabilité s'est accentuée par la crise politique qui a abouti à l'insurrection populaire d'octobre 2014 et au coup d'Etat manqué de septembre 2015. La maturité politique et la cohésion sociale ont permis au pays d'éviter une crise politique majeure et d'organiser des élections présidentielle et législatives paisibles en 2015. La forte pression sociale résultant de l'insurrection populaire a par contre, généré une demande forte et urgente pour le Gouvernement.
4. En outre, la population est à majorité jeune (63,7%, source Rapport sur le développement humain en Afrique, 2016). Ce faisant, la mauvaise gouvernance et la faible capacité de l'Etat à rétablir l'ordre et la sécurité dans les zones d'intervention, réduisent toute possibilité de création d'opportunités d'emploi et de perspectives économiques au profit des populations locales, plus particulièrement les jeunes filles et garçons. En effet, le taux de chômage des jeunes (entre 15 et 24 ans) est de 16,3% pour les jeunes femmes et de 15,26% pour les jeunes hommes (source OIT). Cela a pour conséquence de placer les jeunes dans une situation de précarité économique et financière, les exposant ainsi aux recrutements par les groupes religieux radicaux et autres groupes criminels organisés ou encore à s'adonner aux activités illicites. Au-delà de briser toute confiance en soi, cette condition de précarité économique et financière constitue de réels freins à la participation des jeunes filles et garçons – en tant qu'agent de développement - dans la production économique du pays. Par ailleurs, cette précarité économique et financière des jeunes entraîne chez ces derniers un isolement social les rendant ainsi davantage dépendants vis-à-vis des adultes et amenuisant toute possibilité de prendre librement part aux processus et mécanismes de prise de décisions au niveau communautaire, local et national.
5. De plus, les différentes attaques armées liées, entre autres, à la crise sécuritaire au Mali et à la montée de l'extrémisme violent, ont contribué à fragiliser davantage la situation du pays. Le niveau de risque et de fragilité dans le Nord (regroupant les régions administratives du Nord et du Sahel), qui partage des frontières avec le Mali et le Niger, requiert une attention particulière en termes de prévention de la violence et de mise en place de conditions pour une paix durable.

⁷ Le Burkina Faso a ratifié la plupart des Instruments internationaux et régionaux relative aux droits des femmes et des enfants. Le pays a également adopté des stratégies pour avancer dans la lutte pour le bien être des filles : Il s'agit de : Stratégie nationale de promotion et de protection de la jeune fille adoptée en 2015 ; plan stratégique santé des adolescents et des jeunes 2015 – 2020.

⁸ Inégalité entre les sexes dans trois dimensions du développement humain - santé (espérance de vie à la naissance), éducation (durée attendue et durée moyenne de scolarisation) et le contrôle des ressources économiques (revenu national brut par habitant) – désagrégé par sexe.

6. En effet, la situation sécuritaire s'est profondément dégradée faisant ainsi de ces zones frontalières, des espaces où se cristallisent des menaces pour la sécurité et la paix au Burkina Faso. La porosité des frontières, la prolifération des armes, l'extrémisme religieux, le trafic de drogues dures, la contrebande, les conflits non résolus dans la sous-région, la présence de groupes armés et de réseaux criminels dans ces zones n'ont fait qu'amplifier ce phénomène.
7. Selon l'étude conjointe de l'UNICRI et de l'Union Européenne sur l'extrémisme violent dans la région du Sahel Central⁹, « les groupes extrémistes violents ambitionnent de redéfinir les rapports sociaux de genre, tant en matière de pratiques traditionnelles que du discours de la modernité. Les résultats de cette étude suggèrent que l'acuité des tensions liées aux rôles sociaux et au genre n'est pas étroitement liée à la plus grande vulnérabilité des jeunes face à l'extrémisme violent. En revanche, l'équilibre et l'apaisement des rapports sociaux de genre contribuent de façon très importante au renforcement de la résilience des acteurs. L'étude a aussi révélé que la grande majorité des femmes ne souhaitent pas pour autant que les hommes de leur entourage prennent les armes, ni du côté de groupes extrémistes violents ni de celui des FDS ».
8. Selon le rapport de UNDP de juin 2018 sur l'analyse des fragilités et des risques au Burkina Faso, les équilibres socio-économiques au niveau des communautés sont fragilisés par la compétition pour les ressources naturelles essentielles (eau, terre et pâturages), la remise en cause par les jeunes générations des relations de pouvoir et des rapports sociaux au niveau des communautés et surtout la situation d'instabilité et d'insécurité. Les conflits liés à la transhumance et à la compétition pour les ressources naturelles sont de plus en plus fréquents. La situation sécuritaire et la circulation des armes de guerre dans la zone ont exacerbé ces conflits qui sont devenus de plus en plus meurtriers. En effet, la région du Sahel concentre au moins 20% du cheptel du pays. En même temps, le climat (saisons sèches prolongées) et la faiblesse des services handicapent le développement et la performance des ressources animales dans cette zone du fait des difficultés d'accès à l'eau, aux aliments à bétail et aux services vétérinaires.
9. Selon ce rapport, les tensions communautaires liées à la transhumance et à la compétition ont occasionné, au premier semestre 2017, 318 conflits ayant entraîné des pertes en vies humaines et des dégâts matériels et financiers importants. Par ailleurs, cette situation pourrait entraîner des tensions entre les réfugiés et les autochtones.
10. Par ailleurs, les conflits inter générationnels se manifestent de plus en plus par la remise en cause, par les jeunes, des relations de pouvoir et des rapports sociaux au niveau des communautés. Cela se traduit entre autres par le rejet des schémas traditionnels de succession des chefs et leaders religieux. Aussi, les jeunes se sentent exclus des opportunités économiques locales. La plupart de ceux qui ne sont pas issus des familles riches et « nobles » se sentent abandonnés, frustrés. Comme ils ont peu d'espace pour contester de façon pacifique cet ordre social, certains d'entre eux réagissent violemment soit à travers des actes individuels, soit en rejoignant des groupes de bandits ou de radicaux.
11. Les principaux facteurs de fragilité et de risque sont les suivants: (i) l'insécurité et l'instabilité; (ii) la radicalisation et l'extrémisme violent et (iii) la faible présence et les capacités limitées de l'Etat associées aux mauvaises relations entre les populations et les FDS. Ces facteurs sont inter-reliés et exposent les filles et femmes à des risques et vulnérabilités particulières, comme illustré ci-dessus et de ce fait requièrent une réponse intégrée et sexospécifique.
12. Ces nouvelles menaces ont fragilisé les équilibres socio-économiques au niveau des communautés dans ces régions ; ceci pourrait à terme remettre en cause la cohésion sociale et le vivre ensemble au sein des communautés. Ces fragilités seraient plus prononcées au niveau des zones touchées par la montée de l'extrémisme violent.

⁹ United Nations Interregional Crime and Justice Research Institute (UNICRI) et l'UE, juin 2018: Si les bourreaux deviennent victimes : Facteurs contribuant à la vulnérabilité et à la résilience à l'extrémisme violent au Sahel central.

13. Même si on peut imaginer que les racines de l'extrémisme violent se sont installées petit à petit avec les perturbations sociales au niveau des communautés, ce n'est que depuis 2014 que la stabilité est menacée par la montée de la radicalisation et le développement des groupes extrémistes violents dans la région, en particulier dans la partie Nord du Burkina Faso.
14. La manifestation la plus visible de l'extrémisme violent et de la radicalisation se situe au niveau des incidents de violence. Ceux-ci incluent les attaques à main armée, les assassinats ciblés, les menaces et les intimidations sur les agents publics, les élus locaux et des citoyens. D'avril 2015 au 15 septembre 2018, les attaques terroristes et autres incidents ont causé 118 morts, soit 48 éléments des forces de défense et de sécurité et 70 civils. L'année 2018 est la plus macabre avec 69 morts en seulement huit mois et demi.
15. Par ailleurs, les groupes radicaux ciblent des leaders religieux jugés trop modérés dans leurs prêches et des chefs coutumiers vus comme étant proches du Gouvernement. Il ciblent aussi les écoles et leurs enseignant-e-s.
16. Si les incidents d'insécurité liés à l'extrémisme violent sont plus fréquents au niveau des régions du Nord et du Sahel, des attaques d'envergure ont eu lieu à Ouagadougou. Celle du 02 Mars 2018 qui a visé l'Etat-major des Forces Armées Nationales burkinabè et l'Ambassade de France a renforcé la crainte de l'impact de l'extrémisme violent sur la sécurité du pays.
17. Ces différents incidents sont aussi accompagnés/ caractérisés par des saccages de matériels et de bâtiments administratifs et des pillages de biens (cheptel et production céréalière).
18. Les facteurs qui contribuent à l'extrémisme violent et à la radicalisation sont divers et variés. Le taux élevé de chômage affecte plus de 50% des jeunes burkinabè de 15-29 ans. Si l'auto-emploi reste l'option très souvent utilisée, son financement reste un problème majeur exposant ainsi les jeunes garçons et jeunes filles désœuvré-e-s à la tentation de s'associer aux groupes extrémistes à cause de la précarité de leur situation socio-économique. Selon l'étude conjointe de l'UNICRI et de l'Union Européenne sur l'extrémisme violent dans la région du Sahel Central, « le chômage des jeunes reste le mobile principal de l'adhésion des jeunes aux groupes armés »¹⁰ dans cette région. Selon ce même rapport, « les conflits intracommunautaires sont une composante essentielle de cette crise, car les djihadistes incitent les misérables en prêchant la redistribution des terres Ainsi, les couches sociales marginalisées (cadets sociaux, bergers, anciens esclaves, jeunes) manifesteront une plus grande sympathie vis-à-vis des discours et des pratiques des groupes extrémistes violents ».
19. Au titre de ces facteurs, on note aussi les messages et prêches extrémistes. Ce phénomène est surtout perceptible dans la région du Sahel, notamment dans les provinces du Soum et de l'Oudalan où des messages de radicalisation sont facilement véhiculés à travers certains médias de masse et les réseaux sociaux, ou à travers des prêches extrémistes sans une régulation de ces messages par les instances ou autorités compétentes.
20. Ces messages et prêches extrémistes contribuent à l'endoctrinement des jeunes en particulier, rendus plus vulnérables par leur situation socio-économique. Cet état est matérialisé notamment par le rejet de certaines valeurs culturelles perçues comme venant de l'extérieur et la remise en cause de l'ordre traditionnel et social, l'ignorance, le chômage des jeunes et la paupérisation des populations.
21. Par ailleurs, il est signalé la présence d'organisations (ONG et associations) qui, profitant de leurs œuvres caritatives, véhiculent des messages de radicalisation. En raison des discours de radicalisation propagés dans la région, la cohabitation pacifique entre les religions est de plus en plus menacée.
22. Un autre phénomène typique de la région du Sahel, pris en compte dans l'analyse du processus de radicalisation, est le rejet de l'enseignement de type occidental ; un fait séculaire dans la région, notamment dans la bande frontalière. Depuis longtemps, les populations [majoritairement musulmanes] préfèrent envoyer leurs enfants dans des foyers coraniques et les écoles franco-

¹⁰ United Nations Interregional Crime and Justice Research Institute (UNICRI) et l'UE, juin 2018: opt. cit.

arabes plutôt que de les inscrire dans l'école classique. Une étude commanditée par l'UNICEF sur les enfants et adolescents en dehors de l'école réalisée en 2017, révèle que dans la région du Sahel, 81% des enfants et adolescents de 6-16 ans sont en dehors du système éducatif (soit 80% pour les garçons et 82% pour les filles). Une autre étude du Centre de recherche et de formation islamique (CERFI), en 2014, a révélé l'existence de 22 280 enfants talibés dont 4 501 filles (20,2%) répartis dans 1 238 foyers coraniques dans la région du Sahel. Ces enfants sont contraints à la mendicité, subissent des traitements sévères ou même sont exploités par les maîtres coraniques. Par ailleurs, les enfants qui sortent des écoles franco-arabes et des foyers coraniques rencontrent des difficultés d'insertion professionnelle dues à l'inadéquation entre le contenu des enseignements et les offres d'emploi. En outre, la menace des groupes radicaux contribue à exacerber le rejet du système éducatif classique.

23. L'islam constitue la religion ayant le plus d'adeptes au Burkina Faso (plus de 50% de la population). le développement de l'islam burkinabé, au cours des dix dernières années, ne prend pas seulement la forme d'un renouvellement, presque inévitable dans une société en pleine mutation, mais se caractérise par une pénétration très ramifiée dans le tissu social du pays, et par une activité d'« appropriation » plus consciente de leur croyance de la part de la population. La religion musulmane a réussi en effet à s'imposer dans le contexte public autant que dans le contexte privé, au détriment des croyances traditionnelles, et les communautés islamiques ont progressivement pris conscience de leur poids sociopolitique grandissant. Par conséquent les élites musulmanes, responsables de la dynamisation de l'islam, se sont directement investies dans le processus de moralisation de la société ; si d'un côté elles ont promu une œuvre de réorganisation des formes associatives, de l'autre elles ont dû redéfinir leurs compétences et leur rôle au sein de la communauté des fidèles. Ces associations islamiques constituent donc un maillon important pour lutter contre l'endoctrinement, source de radicalisation au niveau de ces deux régions.
24. Au regard de cette situation, ces enfants quel que soit l'issue de leurs études, pourraient constituer un vivier de recrutement pour les groupes extrémistes violents.
25. Au-delà des pertes en vies humaines, le phénomène d'extrémisme violent et de radicalisation a un impact plus large sur les communautés et les services sociaux. Les attaques armées et incidents sécuritaires ont affecté négativement et significativement l'éducation et d'autres services sociaux. En effet, la situation d'insécurité dans les régions du Nord et du Sahel a entraîné, au cours de l'année scolaire 2017-2018, la fermeture de 216 établissements scolaires dont 60 au Nord, le départ de 895 enseignants, privant ainsi 20 000 élèves de leur droit à l'éducation. La fermeture des écoles et des lycées pourrait accentuer la possibilité de recrutement des élèves qui vont agrandir les groupes extrémistes avec des risques de radicalisation de plus en plus élevés des jeunes ainsi que le mariage précoce de jeunes filles.
26. Au-delà de ce qui précède, et en dépit des efforts de l'Etat et de ses partenaires au développement, les jeunes en particulier seraient désenchantés par l'organisation socio-politique en place, du fait qu'ils n'aient pas accès au pouvoir politique, aux opportunités économiques, et ne se retrouvent pas dans la gestion des affaires religieuses. Par ailleurs, il n'existe pas de mécanisme pour prendre en charge les jeunes autrefois radicalisés qui ont décidé de réintégrer leurs communautés. Cette situation contribue à les maintenir dans une situation de fragilité ou à des nouvelles tentatives de radicalisation.
27. Au-delà de ce qui précède, et en dépit des efforts de l'Etat et de ses partenaires au développement, selon International Crisis Group dans son rapport d'octobre 2017, « Nord du Burkina faso : ce que cache le jihad », les racines du problème peuvent se situer à trois niveaux : i) la contestation d'un ordre social figé et inégalitaire ; ii) un rapport distant de la population à l'Etat et iii) la proximité avec la frontière du Mali déjà en proie au phénomène de l'extrémisme violent. A côté de ces facteurs défavorables, les jeunes ont des difficultés à saisir des opportunités économiques et d'emploi, tant leur niveau de qualification demeure faible du fait du retard accusé par la région en matière d'éducation. Par ailleurs, il n'existe pas de mécanisme pour prendre en charge les jeunes autrefois radicalisés qui ont décidé de réintégrer leurs communautés. Cette situation contribue à les maintenir dans une situation de fragilité ou à des nouvelles tentations de radicalisation.

28. Pour répondre à ces différents défis spécifiques, le Gouvernement a mis en place le Programme d'urgence pour le Sahel au Burkina Faso (PUS-BF). Il vise à améliorer les conditions sécuritaires et à réduire la vulnérabilité de la population pour un développement durable dans la région du Sahel et une partie de la région du Nord. Cette initiative du Gouvernement est complétée par les stratégies développées dans la sous-région telles que le G5-Sahel pour lutter contre l'extrémisme violent et la radicalisation. Cependant, les dérives liées entre autres aux prêches et pratiques religieuses et des phénomènes liés à l'extrémisme violent et à la radicalisation n'ont pas été jusque-là suffisamment pris en compte. C'est pour renforcer les activités du PUS-BF et aider à prévenir la montée de l'extrémisme violent et la radicalisation que l'appui du SNU est proposé pour mettre en œuvre le projet « promotion de la culture de la paix et de la cohésion sociale dans les régions du Nord et du Sahel, Burkina Faso ».
29. Le présent projet constitue un appui au Programme d'Urgence pour le Sahel au Burkina Faso (PUS-BF)¹¹ et contribue de ce fait à la mise en œuvre du Plan national de développement économique et social (PNDES). De plus, il s'inscrit dans le cadre de coopération entre le Burkina et les Nations Unies pour la période 2018-2020 dans lequel les régions du Nord et du Sahel sont les points de convergence majeure de l'engagement collectif des Nations Unies. Sous le pilier I de ce cadre de coopération, les Nations Unies se proposent d'aider le pays à réaliser les résultats suivants : i) l'efficacité des institutions est améliorée et les populations, en particulier les plus exposées aux risques de conflits et à l'insécurité, vivent en paix et en sécurité dans un état de droit ; ii) chaque enfant et chaque femme des groupes les plus vulnérables aux risques ou affectés par la violence, l'exploitation et les discriminations, sont mieux protégés dans un environnement familial, communautaire et institutionnel.

Analyse Genre

30. La détérioration de la situation sécuritaire a un plus grand impact sur les femmes et les jeunes filles. En effet, des enquêtes menées¹² montrent que les hommes valides et les leaders constituent une cible pour les groupes armés et les principaux soldats et combattants, au regard de la répartition sexuelle des rôles entre les femmes et les hommes dans les communautés au Burkina Faso. Dans cet environnement, les jeunes garçons sont plus influençables pour adhérer aux recrutements dans les groupes armés.
31. Les femmes sont rarement à l'origine des conflits armés, mais l'implication des hommes dans les groupes armés entraîne un accroissement des responsabilités des femmes et des jeunes filles en matière de mobilisation de moyens de subsistance ; elles constituent avec les jeunes enfants, la grande majorité des personnes déplacées, et le plus souvent, les principales victimes des phénomènes de violences extrêmes telles que les séparations, les privations de liberté, le viol, le rapt et l'exploitation sexuelle face auxquelles elles ne sont pas toujours préparées pour se protéger. En effet, sur un échantillon de 214 ménages soit 1600 personnes déplacées internes profilées en octobre 2018 par l'OIM, 98% ont affirmé avoir fui l'insécurité grandissante sur ces chiffres on note 52% de femmes et 62% d'enfants (moins de 18 ans). En situation de conflit une attention particulière se doit d'être accordée à cette situation des femmes.
32. Les données des Enquêtes démographiques et de santé (EDS) des dernières années montrent également que peu de femmes prennent part aux décisions importantes dans leur ménage et dans la communauté. Cette situation constitue un obstacle majeur à leur promotion socioéconomique et réduit leurs capacités d'influence au sein des familles et des communautés en temps de conflit. C'est ainsi que les femmes, ne participant pas ouvertement (ou très peu) aux structures décisionnelles dans la communauté dans les régions ciblées par le projet, sont peu associées aux

¹¹ Les objectifs spécifiques du PUS-BF sont : (i) améliorer l'accès aux services sociaux de base et la résilience des populations; (ii) améliorer la gouvernance administrative et locale et (iii) renforcer la sécurité des populations et de leurs biens.

¹² Rapport de profilage sur les déplacés internes, Région du Sahel, Localité de Déou réalisé par OIM et CONASUR. Évaluation multisectorielle des besoins dans le Sahel de Handicap International)

décisions sur les situations de conflits et sur les processus de leur résolution (toute choses considérées comme « une affaire d'hommes »). Il faut noter cependant que l'âge constitue un important facteur du niveau de contribution des femmes aux décisions en tant de conflit. Les femmes âgées ont généralement plus de chance d'être consultées pour des décisions que les jeunes femmes. Ceci constitue un atout à exploiter dans la mise en œuvre du programme. En raison de l'organisation sociale traditionnelle qui est à prédominance gérontocratique les jeunes femmes sont sous l'influence des femmes plus âgées, qui peuvent contribuer à leur endoctrinement et à la radicalisation ou constituer des conseillères positives de dissuasion.

33. De façon indirecte, le phénomène du mariage précoce des filles prépondérant au niveau du Sahel constitue aussi l'un des risques à prendre en compte dans le processus du radicalisation. Au Burkina Faso, selon l'Enquête Multisectorielle Continue (EMC 2015) le pourcentage de femmes âgées de 20 à 24 ans mariées/en union au plan national se situe à 51,3% avant 18 ans. La région du Sahel est la plus touchée avec une prévalence de 87,1%. Ces mariages peuvent prendre de l'ampleur avec des conséquences important) court, moyens et long terme sur les femmes et leur familles. privent en effet les jeunes filles de la scolarisation qui aurait pu améliorer leurs capacités et leurs compétences à faire face aux situations de conflits et à administrer des messages de paix aux jeunes générations. Aussi, la fragilité des ménages résultants des mariages précoces de filles les expose avec leurs progénitures au risque de radicalisation, du fait du manque d'encadrement communautaire et d'éducation.
34. Dans la région du Nord et du Sahel on dénombre quelques organisations de la société civile impliquées dans des activités de sensibilisation et de renforcement de capacités dans le domaine de la prévention et la résolution de conflits. Parmi ces organisations on note la présence d'organisations féminines sur lesquelles le projet pourra s'appuyer.

Analyse des acteurs

Acteurs	Dynamiques de conflits
Jeunes	<p>Les jeunes filles et les jeunes garçons se sentent exclus des opportunités économiques locales, la gestion des affaires religieuses et ont un accès insuffisant aux services sociaux de base et aux services d'état civil. Comme ils/elles ne participent pas dans la la gestion de la chose publique et ont du mal a faire entendre leurs voix dans les instances de prise de decision a differents niveaux, certains d'entre eux/elles réagissent violemment soit à travers des actes individuels isolés, soit en rejoignant des groupes de bandits ou de terroristes.</p> <p>A cette marginalisation s'ajoute l'absence d'alternatives tant du point de vue politique qu'économique et la confrontation aux modèles occidentaux qui sont autant de facteurs de frustrations a l'origine des différents conflits.</p> <p>Les jeunes filles et les jeunes garçons à risque de radicalisation peuvent être des talibés, des sédentaires, desnomades, des victimes d'endoctrinement, les jeunes desoeuvres et descolarises. Dans certains cas, ces jeunes en situation d'irregularite (absence de pieces d'icentite) vivent mal les interpellations des forces de defense et de securite, ce qui nourrit leurs frustrations et les exposent davantage aux risques de radicalisation</p> <p>Aussi les conflits inter générationnels se manifestent de plus en plus par la remise en cause, par les jeunes filles et les jeunes garçons, des relations de pouvoir et des rapports sociaux au niveau des communautés.</p> <p>Aussi l'existence d'organisations de jeunes, de clubs communautaires d'adolescent-e-s outilles sur l'éducation a la paix, la non-violence et la citoyennete responsables qui œuvrent pour la promotion de la paix constituent des plateformes qu' il conviendrait de renforcer et d'élargir pour la promotion de la paix.</p>

Femmes et filles	<p>les femmes et les filles sont en majorité des victimes des conflits. Très souvent dépendantes financièrement de leurs maris, les femmes n'ont pas toujours un pouvoir de décision au sein de la communauté. Comme les enfants, les femmes sont plus vulnérables que les hommes en cas de conflit car elles ne disposent d'aucun moyen d'agir. Aussi, les femmes ne sont pas prises en compte dans les sphères décisionnelles au sein de leurs communautés, notamment dans les mécanismes de gestion des conflits. Au sein de ce groupe, naît très souvent des conflits intergénérationnels du fait également de la non implication des jeunes filles dans la prise de décisions surtout celles les concernant.</p>
Leaders religieux	<p>L'islam constitue la principale religion dans les régions du Nord et du Sahel. Convaincu que la culture occidentale contribue à la dépravation des mœurs, certains leaders religieux endoctrinent les jeunes à travers des prêches extrémistes.</p> <p>Cet endoctrinement pousse les jeunes à la radicalisation puis à l'extrémisme violent.</p>
Maîtres Coraniques	<p>Dans les régions du Nord et du Sahel particulièrement confrontées au péril extrémiste, une large frange d'enfants burkinabè se retrouve dans des réseaux informels d'éducation appelés « foyers coraniques ». Dans ces foyers, l'enseignement est assuré par des maîtres disposant d'une grande autorité sur les élèves appelés « talibés ». En même temps qu'ils sont exploités par les maîtres coraniques, les talibés constituent ainsi un vivier de recrutement pour les groupes extrémistes violents surtout quand leurs maîtres y sont engagés.</p>
Forces de défense et de sécurité	<p>Les forces de défense et de sécurité constituent de nos jours des cibles prioritaires pour les groupes terroristes. Cette situation est aggravée par de nombreux défis et contraintes tels que la complicité de certains individus avec les auteurs des attaques, la difficulté d'identification de certaines personnes interpellées due entre autres à l'absence de documents d'identité. En outre, cette crise de confiance s'est probablement accentuée par le sentiment de réactions tardives et/ou inappropriées des FDS et par quelques cas de rackets.</p> <p>La dernière attaque d'envergure a visé l'Etat-major des armées burkinabè et l'ambassade de France, le 02 mars 2018, a mis au jour la faible capacité de nos FDS à venir à bout de ces attaques terroristes.</p>
Collectivités territoriales	<p>Au niveau local, les parties en conflit peuvent se tourner vers les autorités locales telles que la mairie, ainsi que vers le Conseil Villageois de Développement (CVD). Ce dernier fonctionne comme une assemblée générale du village et est censé être apolitique – les élus au conseil municipal n'ont pas le droit d'appartenir au bureau du CVD. Il peut aussi jouer un rôle dans la gestion des conflits en milieu rural, en particulier dans le cas de conflits fonciers. Les autorités locales peuvent agir à plusieurs niveaux. Dans certains cas, la mairie organise des débats, des instances de dialogue, des journées portes ouvertes et a mis en place une boîte à suggestions afin d'établir une meilleure communication entre elle et ses administrés. Quand le maire ou le préfet est saisi d'un dossier lié par exemple à un conflit entre un agriculteur et un éleveur, il peut envoyer un expert évaluer les torts et le dédommagement nécessaire ou mettre sur pied un comité de gestion de crise.</p> <p>Cependant dans le cadre des conflits intergénérationnels, l'autorité locale ne dispose pas actuellement de mécanisme efficace pour la gestion.</p> <p>Aussi la gestion souvent politisée de cette administration locale, fait naître une méfiance au niveau de la population.</p>
Groupes armés	<p>L'installation progressive du mouvement Djihadiste Ansarul Islam dirigé par Malam Dicko, dans la Région du Sahel (Djibo) crée une grande tension sécuritaire dans cette partie du pays. Ce mouvement a sans doute des alliances dans le territoire qui constitue sa zone de</p>

	<p>retranchement après les attaques. Cette situation s'est considérablement détériorée depuis janvier 2017 avec les multiples attaques perpétrées ayant créé une psychose et des désertions de certaines localités avec le risque de voir ces zones délaissées sous le contrôle des groupes terroristes. Par la suite plusieurs attaques ont eu lieu, mais aucune n'a fait l'objet de revendication, perpétuant le fait que ces attaques relèvent de groupes non structurés pour le moment.</p>
--	---

Points d'entrée programmatiques

35. Le présent projet va renforcer l'impact des initiatives du Gouvernement, telles que le projet de renforcement des écoles franco-arabes (PREFA) mis en place depuis 2016, et qui est appuyé par l'UNICEF [voir section stratégie de mise en œuvre].
36. Le présent projet financé par le PBF va s'appuyer sur les initiatives et structures locales actives dans les questions de cohésion sociale au niveau du Nord et du Sahel. Il s'agit de :
 - L'Union fraternelle des croyants (UFC) dont la mission est de promouvoir le développement intégral de l'homme à travers la culture de la tolérance, du dialogue interreligieux et la collaboration socioéconomique.
 - Le Conseil régional de la chefferie coutumière et traditionnelle du Sahel (CRCCT/S) qui est un cadre de concertation regroupant les Emirs, les chefs de cantons et les chefs de villages, garants de la tradition des us et coutumes dans la région du Sahel. Le CRCCT/S vise à utiliser des moyens endogènes pour un dialogue de paix de cohésion sociale face au climat d'insécurité dans la région.
 - Il existe une association des maîtres coraniques de l'Oudalan qui se réunit régulièrement et qui dispose d'un groupe sur l'application mobile multiplateforme WhatsApp, au-delà des frontières du Burkina Faso.
37. Plus de 1000 clubs communautaires réunissant les adolescentes et adolescents et jeunes de 10-19 ans sont actifs dans les régions du Sahel et du Nord dans l'éducation aux compétences de vie avec l'accompagnement des ONG nationales Mwangaza et Gascode. Des radios communautaires en partenariat avec les relais communautaires assurent la sensibilisation de proximité au niveau des villages.
38. Dans la région du Nord, il y a : (i) l'association Féminine pour le Développement du Burkina (AFDB) qui vise à éduquer la jeune fille et la femme, promouvoir les droits humains, améliorer la santé maternelle et infantile, développer des activités qui garantiront l'autonomisation des femmes et (ii) le Centre Chrétien de réhabilitation et réinsertion des marginalisés dont l'objectif est de contribuer à la réhabilitation des personnes marginalisées par la société ou dans la société (drogués, alcooliques, prostituées, enfant vivant en situation de rue, veuves, orphelins, filles mères, personnes vivant avec le VIH, les prisonniers, les enfants malnutri) par l'éducation et la formation professionnelle.
39. Dans les régions du Nord, du Centre Nord et du Sahel, Humanité et Inclusion et le Conseil Danois pour les Réfugiés mettent en œuvre avec l'appui de l'UNICEF, l'approche safe school et l'appui psychosocial au profit des écoles primaires et des établissements post primaires et secondaires. En sus, Humanité et Inclusion contribue à l'intégration des personnes vivant avec un handicap dans le système éducatif pour réduire la proportion d'enfants hors écoles.
40. Parmi les instruments mis en place par le G5-Sahel¹³, il y a la Cellule régionale de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent (CellRad), qui dispose d'antenne au Burkina Faso et dans chacun

¹³ Le G-5 Sahel a été créé en 2014 à Nouakchott en République Islamique de Mauritanie et qui regroupe cinq pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad). Il a pour objectifs : a/ de garantir des

des autres pays membres. Le présent projet va chercher à créer des opportunités de partenariat avec la CellRad [Antenne du Burkina Faso].

II. Contenu du projet, justification stratégique, et stratégie de mise en œuvre

a) Brève description du contenu du projet

41. L'analyse des fragilités et des risques a mis en exergue la menace posée par la montée de l'extrémisme violent et de la radicalisation dans les régions du Nord et du Sahel du Burkina Faso, et la faiblesse des mécanismes de prévention. Comme indiqué dans la section d'analyse, les programmes, les réponses et les appuis en cours ne prennent pas suffisamment en compte les questions telles que les dérives liées à certaines prêches et pratiques religieuses et des phénomènes liés à l'extrémisme violent et à la radicalisation.
42. Le projet « promotion de la culture de la paix et de la cohésion sociale dans les régions du Nord et du Sahel, Burkina Faso » entend combler ces lacunes en contribuant au renforcement des valeurs du vivre ensemble au sein des communautés et des mécanismes de prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation dans la zone Nord du Burkina Faso.
43. Les principaux résultats attendus de ce projet d'ici 2021 sont les suivants :
 6. *Résultat stratégique 1 : Les leaders communautaires et religieux travaillent en partenariat avec leurs communautés, et notamment les adolescents/jeunes et les femmes afin de prévenir l' enrôlement de membres de leur communautés dans les mouvements extrémistes;*
 7. *Résultat stratégique 2 : Les femmes et les organisations féminines engagent un dialogue inter-générationnel sur les valeurs de paix avec les jeunes garçons et les jeunes filles et participent aux mécanismes communautaires de d'alerte précoce, médiation et de veille pour prévenir et répondre à temps aux risques d'extrémisme violent et de radicalisation ;*
 8. *Résultat stratégique 3 : Les jeunes filles et garçons, les talibés et les enfants hors écoles en passerelle vers les écoles classiques, les organisations de jeunesse assurent leur rôle d'agent de changement pour la promotion de la paix, de la tolérance et de la cohésion sociale et participent aux mécanismes de prise de décision et d'alerte précoce au niveau communautaire*

Les activités en lien avec les résultats stratégiques 1 et 3 seront mises en œuvre par l'UNICEF et celles se rapportant au résultat 2 par UNFPA.

44. Le présent projet fait partie d'une réponse intégrée aux menaces à la paix et à la stabilité dans les régions Nord et Sahel du Burkina Faso. Cette réponse est organisée en trois projets financés par le Fonds de Consolidation de la Paix. Les deux autres projets sont : (a) Appui à l'amélioration de la confiance entre l'Administration, les Forces de défense et de sécurité et les populations dans le Nord et le Sahel du Burkina Faso ; et (b) Appui à la Gestion Pacifique des Conflits Locaux dans les Régions du Nord et du Sahel.
45. Cette réponse intégrée a été planifiée sur base d'une analyse des fragilités et des risques et elle a été conçue comme un appui au PUS-BF, et à ce titre les trois projets vont contribuer à l'amélioration de la sécurité et de la cohésion sociale dans les régions du Nord et du Sahel. La section sur la stratégie de mise en œuvre explique comment la complémentarité entre les trois projets va être assurée.

conditions de développement et de sécurité dans l'espace des pays membres ; b/ d'offrir un cadre stratégique d'intervention permettant d'améliorer les conditions de vie des populations ; c/ d'allier le développement et la sécurité, soutenus par la démocratie et la bonne gouvernance dans un cadre de coopération régionale et internationale mutuellement bénéfique ainsi que d/ de promouvoir un développement régional inclusif et durable.

b) *Théorie de changement*

46. La théorie globale de changement pour le projet stipule que : (i) si les adolescents et les jeunes seront valorisés au sein de leur communauté et auront accès aux mécanismes de prise de décision; (ii) si les leaders religieux et chefs coutumiers seront à l'écoute des besoins et propositions des jeunes filles et des jeunes garçons, ainsi que des femmes à travers le dialogue intergénérationnel et en permettant leur participation à la prise de décision au sein de leur communautés, alors les membres des communautés, et notamment les jeunes filles et garçons à risque, auront moins d'incentives à se livrer à des actes d'extrémisme violent.

c) *Cadre des résultats*

Resultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte
<p>Résultat stratégique 1 <i>Les leaders communautaires et religieux travaillent en partenariat avec leurs communautés, et notamment les adolescent-e-s/jeunes (Filles et garçons) et les femmes afin de prévenir l' enrôlement de membres de leur communautés dans les mouvements extrémistes;</i></p> <p>Ind 1.1 : Pourcentage des localités à haut risque de terrorisme ciblées disposant de comités de veille fonctionnels pour la prévention de l' extrémisme violent et de la radicalisation ; Pourcentage de femmes des localités a haut risque intégré dans les comités de veille ou % de femmes dont les membres sont représentés dans les comités de veille</p> <p>Ind 1.2 : Pourcentage des associations de leaders coutumiers et religieux des localités à haut risque engagés dans la mise en œuvre des initiatives de prévention du terrorisme et de la radicalisation ; % d'association de femmes et % d'association de jeunes (Filles / garçons) des localités à haut risques engagés dans la mise en œuvre des initiatives de prévention du terrorisme et la radicalisation</p> <p>Ind 1.3 : Nombre d'anciens membres retirés des mouvements terroristes et radicaux dans les localités à haut risque ciblées ; Ind 1.4 : Nombre de tentatives d' enrôlement dans les mouvements terroristes déjoués dans les localités à haut risque ciblées</p>			
Resultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte
	<p>Produit 1.1 Les leaders religieux et coutumiers ont leurs capacités renforcées en matière de dialogue avec les jeunes et les femmes au tour de la promotion de la culture de la paix et de médiation sociale pour la prévention et la prise en charge adéquate des risques liés à l' extrémisme violent et à la radicalisation</p> <p><i>Activités</i></p>	<p>Ind 1.1.1: Nombre de dispositifs de veille fonctionnels, tenant compte des femmes et des jeunes, mis en place par les leaders religieux et coutumiers dans les localités à haut risque ciblées...</p> <p>Ind 1.1.2 : Nombre d'outils développés pour le plaidoyer et la sensibilisation en faveur de la</p>	<p>Rapports trimestriels d'activités</p> <p>PV d'inventaire</p>

Resultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte
1.1.1. Mener un palaidoyer actif en direction des leaders religieux et coutumiers en vue d'obtenir leur engagement en faveur d'un dialogue permanent avec les membres de leur communauté et notamment les jeunes et les femmes sur de la culture de la paix, de la tolérance et de la médiation sociale;		prévention de l'extrémisme violent et à la radicalisation	
1.1.2. Identifier les initiatives et mécanismes de veille et de suivi de risques au niveau des leaders religieux et coutumiers, integrant les jeunes et les femmes		Ind 1.1.3 : Nombre d'initiatives de dialogue communautaire sur la prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation mises en œuvre par les leaders religieux et communautaires dans les localités à haut risque ciblées intégrant les femmes , les jeunes filles et les jeunes garçons	Rapports trimestriels d'activités
1.1.3. Renforcer les capacités des leaders religieux et coutumiers, learders d'associations de femmes et de jeunes en identification, veille et surveillance de risques liés à l'extrémisme violent et à la radicalisation;		Nombre de formtaions/sensibilisations réalisés ?	
1.1.4. Appuyer les actions de prévention et de communication ;			
1.1.5. Mettre en place un système de soutien aux bonnes pratiques et initiatives de solidarité et de promotion de culture de la paix.			
Produit 1.2.			
Les adolescent-e-s et jeunes vulnérables sont sensibilise-e-s aux enjeux liés a l'extremisme violent et prennent part aux mecanismes de prevention de l'extremisme violent et la radicalisation		Ind 1.2.1 : Nombre de séances de sensibilisation des adolescent-e-s et jeunes vulnérables conduites par les leaders religieux et coutumiers sur la prevention de l'extremisme violent et la cohesion sociale	Rapports trimestriels d'activités
Activités			
1.2.1. Développer une campagne de sensibilisation en direction des adolescent-e-s et des jeunes et des populations vulnérables sur les risques de l'extrémisme et de la radicalisation;		Niveau de satisfaction des adolescent-e-s et des jeunes sur la prise en compte de leur besoin par les leadeurs coutoumiers et religieux	Rapports d'étude
1.2.2. Appuyer la mise en place d'un cadre conjoint jeunes-leaders religieux et coutumiers pour l'identification et l'analyse des faits ou incidents pouvant conduire à des risques liés à l'extrémisme violent et la radicalisation, aboutissant a la participation des jeunes aux mecanismes de		Ind 1.2.2 : Nombre d'initiatives de collaboration entre les associations de jeunes /adolescent-e-s et les leaders	Rapports trimestriels d'activités

Resultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte
	veille et d'alerte précoce. 1.2.3. Outiller les leaders communautaires sur les questions relatives à la non-violence, la paix, la résolution pacifique, la citoyenneté pour l'organisation continue de sessions d'éducation aux compétences de vie courante pour les enfants, adolescent-e-s et jeunes non-scolarisés/désœuvrés/à risque de radicalisation dans les communautés.	religieux et coutumiers pour la prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation dans les localités ciblées	
<p>Résultat stratégique 2 : Les femmes et les organisations féminines engagent un dialogue inter-générationnel sur les valeurs de paix avec les jeunes garçons et les jeunes filles et participent aux mécanismes communautaires d'alerte précoce, médiation et de veille pour prévenir et répondre à temps aux risques d'extrémisme violent et de radicalisation</p> <p>Ind 2.1 : Pourcentage d'organisations féminines engagées faisant la promotion de l'éducation à la paix, la prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation dans les zones ciblées Ind 2.2 : Nombre de mécanismes d'alerte précoce et de réponse auxquels les femmes participent dans les communautés cibles Ind 2.3 : Nombre d'initiatives de médiation sociale et de dialogue communautaire menées par les organisations de femmes pour la mobilisation sociale en faveur de la promotion d'une paix durable dans les zones ciblées</p>			
	<p>Produit 2.1 Les femmes et les organisations féminines disposent de capacités renforcées en matière d'éducation à la paix et de mécanisme fonctionnel d'alerte et de veille pour protéger les jeunes générations et les communautés contre le risque d'enrôlement dans les mouvements extrémistes et de radicalisation.</p> <p>Activités 2.1.1. Aider les femmes et les organisations féminines à conduire des activités de partage de témoignage (histoires individuelles) de radicalisation et de déradicalisation ; 2.1.2. Produire des documentaires sur ces expériences ; 2.1.3. Appuyer la création des espaces de dialogue entre femmes et jeunes</p>	<p>Ind 2.1.1 : Nombre de femmes et d'organisations féminines formées en plaidoyer et sensibilisation sur l'éducation à la paix, la prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation</p> <p>Nombre de comité de veille d'organisation de femmes fonctionnels</p> <p>Ind 2.1.2 : Nombre de séances de plaidoyer et de sensibilisation sur l'éducation à la paix, la prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation réalisées par les organisations féminines.</p>	<p>Rapports trimestriels d'activités</p> <p>Rapports trimestriels d'activités</p> <p>Rapport d'étude</p>

Resultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte
2.1.4. Appuyer des émissions et débats radiophoniques sur les questions de la radicalisation; 2.1.5. Appuyer un playdoyer des femmes pour leur participation active, ainsi que celles des jeunes aux mecanismes d'alerte precoce et de veille afin de prevenir l'enrolement des membres de leur communautes dans des activites d'extremisme violent	générations sur les risques de radicalisation et d'extrémisme violent;	Degree de satisfaction des femmes par rapport a ces formations Ind 2.1.3 : Nombre d'organisations féminines mettant en œuvre des initiatives de promotion de la paix et de prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation. Nombre de femmes representees dans les mecanismes de*alerte precoce	Rapports trimestriels d'activités PV de mise en place des membres
Produit 2.2. Les organisations féminines disposent de capacités renforcées et d'alliances stratégiques notamment avec les services techniques déconcentrées, l'administration territoriale, les équipes municipales, les leaders religieux et communautaires pour leur participation effective aux initiatives de prévention du radicalisme et de l'extrémisme violent à tous les niveaux <i>Activités</i> 2.2.1. Accompagner les organisations féminines dans la mise en place des partenariats stratégiques avec l'administration territoriale, les équipes municipales, les leaders religieux et communautaires visant à identifier et éradiquer les causes profondes de la radicalisation au niveau de leurs communautés; 2.2.2. Renforcer les outils et les capacités en lien avec la prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation en vue d'un plus grand rôle d'alerte précoce joué par les femmes [veille et alerte précoce] ; 2.2.3. Soutenir la mise en place et le renforcement des clubs d'alerte pour la		Ind 2.2.1 : Nombre de plateformes et d'espaces de dialogue communautaire mis en place par les organisations féminines pour l'engagement des acteurs locaux en vue de la prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation dans les zones ciblées Ind 2.2.2 : Taux de représentation des femmes au sein des instances de pilotage des initiatives de prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation dans les régions ciblées Ind 2.2.3 : Nombre de comités et clubs d'alerte précoce fonctionnels	Rapports trimestriels d'activités PV de mise en place des instances Rapports trimestriels d'activités

Resultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte
	prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation qui incluent les femmes et les jeunes et en partenariat le CellRad.		
<p>Résultat stratégique 3 : <i>Les jeunes filles et jeunes garçons, les talibés et les enfants(filles et garçons) hors écoles en passerelle vers les écoles classiques, les organisations de jeunesse assurent leur rôle d'agent de changement pour la promotion de la paix, de la tolérance et de la cohésion sociale et participent aux mécanismes de prise de décision et d'alerte précoce au niveau communautaire .</i></p> <p>Ind 3.1 : Existence d'une plateforme fonctionnelle des organisations de jeunesse pour la promotion de la paix et la prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation dans les régions ciblées ;</p> <p>Ind 3.2 : Nombre de clubs communautaires d'adolescent-e-s et de jeunes engagés dans des activités de promotion de la non-violence, la paix, la résolution pacifique, la citoyenneté et l'utilisation responsable des médias communautaires de proximité et médias sociaux et autres technologies de l'information et de la communication ;</p> <p>Ind 3.3 : Taux de représentation des jeunes filles et des jeunes garçons au sein des instances de pilotage de la prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation ;</p> <p>Ind 3.4: Pourcentage d'initiatives de prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation mises en œuvre par les organisations de jeunesse ;</p> <p>Ind 3.5 Nombre de clubs scolaires mis en place et fonctionnels</p>			
	<p><i>Produit 3.1</i> Les jeunes filles et les garçons des régions du Nord et du Sahel scolarisés et en dehors de l'école (talibés etc...) ont accès aux programmes d'éducation et de formation professionnelle intégrant les droits humains, les valeurs universelles de paix, les compétences de vie courante et l'entrepreneuriat.</p> <p><i>Activités</i> 3.1.1. Appuyer la normalisation des foyers coraniques à travers l'introduction de programme de cours accélérés en français basé sur un curriculum intégrant l'éducation à la paix, avec des possibilités de passerelle vers l'enseignement formel; 3.1.2. Appuyer les écoles classiques, les coraniques, les écoles franco-</p>	<p>Ind 3.1.1 : pourcentage d'écoles coraniques mettant en œuvre les programmes d'éducation à la paix et aux droits humains, de compétences de vie courante et d'entrepreneuriat dans les régions ciblées</p> <p>Ind 3.1.2 : pourcentage d'écoles (classiques, franco-arabes) mettant en œuvre les programmes d'éducation à la paix et aux droits humains, de compétences de vie courante et d'entrepreneuriat dans les régions ciblées</p> <p>Ind 3.1.3 : Nombre de talibés (garçons et filles), d'adolescent-e-s et jeunes désœuvrés/à risque de radicalisation dans les communautés ayant bénéficié de l'éducation à la paix, de la formation en</p>	<p>Rapports trimestriels d'activités</p> <p>Rapports trimestriels d'activités</p> <p>Rapports trimestriels</p>

Resultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte
	<p>arabes et les centres à passerelle à intégrer les normes de qualité EQAmE et à développer des programmes d'éducation à la paix et aux droits humains, de compétences de vie courante et d'entrepreneuriat dans les régions ciblées;</p> <p>3.1.3. Organiser des programmes de formation professionnelle des jeunes filles et des jeunes garçons des régions du Nord et du Sahel scolarisés et les talibés à l'éducation à la paix, en compétences de vie courante et en entrepreneuriat;</p> <p>3.1.4. Appuyer la mise en place des clubs scolaires de garçons et de filles en vue de renforcer la paire-éducation en faveur de la culture de la paix et de la tolérance</p>	compétences de vie courante et en entrepreneuriat	d'activités
	<p>Produit 3.2. Les éducateurs (femmes et hommes) au niveau des écoles classiques, des écoles coraniques et franco-arabes, les leaders communautaires-clés sont dotés des compétences et des outils didactiques nécessaires pour l'éducation à la paix, le renforcement de la conscience citoyenne parmi les jeunes et leurs capacités de participation à la prévention de l'extrémisme violent et du radicalisme</p> <p>Activités</p> <p>3.2.1 Appuyer les écoles et foyers (écoles coraniques, franco-arabes et classiques) à avoir les outils pour développer et dispenser des cours d'éducation pour la paix et la citoyenneté;</p> <p>3.2.2 Former les enseignants et enseignantes des écoles classiques et les maîtres des écoles coraniques et des écoles franco-arabes à l'éducation à la paix et la prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation;</p> <p>3.2.3 Appuyer les associations de parents d'élèves, les associations de mères éducatrices, les clubs scolaires Deen-kan, et les clubs communautaires d'adolescent-e-s et de jeunes dans leurs initiatives de promotion de</p>	<p>Ind 3.2.1 : pourcentage d'enseignants (dont femmes) formés en éducation pour la paix et la prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation dans les écoles coraniques, les écoles franco-arabes et les écoles « classiques »;</p> <p>Ind 3.2.2 : pourcentage d'écoles (coraniques, franco-arabes et classiques) dispensant des cours d'éducation pour la paix et la citoyenneté;</p> <p>Ind 3.2.3 : pourcentages d'associations de parents d'élèves, d'associations de mères éducatrices et de gouvernements scolaires engagés dans la promotion de l'éducation pour la paix dans les localités ciblées</p>	<p>Rapports trimestriels d'activités</p> <p>Rapports trimestriels d'activités</p> <p>Rapports trimestriels d'activités</p>

Resultats	Produits	Indicateurs	Moyens de vérification/ fréquence de collecte
	l'éducation pour la paix dans les localités ciblées;		
	<p>Produit 3.3. Les adolescent-e-s et jeunes desoeuvrés à risque de radicalisation dans les communautés ont accès à un mécanisme de prise en charge qui leur permette une réinsertion socioprofessionnelle au sein de leurs communautés.</p> <p>Activités</p> <p>3.3.1. Outiller les adolescent-e-s et jeunes desoeuvrés sur les questions relatives à la non-violence, la paix, la résolution pacifique de conflits, la citoyenneté, les risques de mariage précoce et forcé pour l'organisation continue de sessions d'éducation aux compétences de vie courante au bénéfice des enfants, adolescent-e-s et jeunes à risque de radicalisation dans les communautés</p> <p>3.3.2. Appuyer l'insertion scolaire et/ou socio-professionnelle des adolescent-e-s et jeunes desoeuvrés dans les communautés;</p> <p>3.3.3. Mettre en place des paquets d'appuis en termes de formation professionnelle et d'activités génératrices des revenus pour améliorer l'état socio-économique des jeunes autrefois radicalisés;</p> <p>3.3.4. Renforcer les mécanismes communautaires et leurs initiatives de réinsertion de jeunes dans les communautés y compris le suivi de leurs activités génératrices des revenus ;</p> <p>3.3.5. Outiller les clubs communautaires d'adolescentes à mettre en œuvre des initiatives de prévention des mariages précoces et forcés et de promotion de la non-violence et de la paix à l'intention des filles et des adolescentes les plus à risque dans leurs communautés.</p>	<p>Ind. 3.3.1 : nombre d'adolescent-e-s et jeunes desoeuvres dans les communautés réinsérés à l'école ou la formation socio-professionnelle;</p> <p>Ind 3.3.2 : nombre de structures mises en place pour la prise des jeunes autrefois radicalisés;</p> <p>Ind 3.3.3. nombre de jeunes réinsérés dans les communautés qui ont mis en place leurs activités génératrices des revenus après le processus dé-radicalisation</p> <p>Ind 3.3.4 nombre d'initiatives de prévention conduites par les clubs d'adolescentes.</p>	<p>Rapports trimestriels d'activités</p> <p>PV de mise en place des structures</p> <p>Rapports trimestriels d'activités</p>

d) Stratégie de mise en œuvre du projet

47. La zone d'intervention concerne les provinces du Soum, de l'Oudalan, du Yagha et du Seno de la région du Sahel et les 4 communes du Lorum et du Yatenga, concernés par le PUS-BF dans la région du Nord. Le choix de cette zone se justifie par la concentration des phénomènes d'extrémisme violent et de radicalisation. En effet, du fait de sa position géographique (zones frontalières avec le Mali et le Niger où sévissent des mouvements extrémistes et les incidents violents), la zone est la plus touchée par les cas d'extrémisme violent et de radicalisation avec pour conséquences une plus grande fragilité des populations et la fermeture de plusieurs écoles. C'est aussi la zone (notamment la région du Sahel) où l'on pratique de plus en plus le mariage précoce des jeunes filles qui contribue à renforcer l'ignorance et la pauvreté, terreau fertile de l'extrémisme violent. Enfin c'est la zone où l'on enregistre plusieurs écoles coraniques dans lesquelles le contenu de l'enseignement n'est pas totalement régulé, avec comme implication possible le passage des messages de radicalisation.
48. Le projet s'assurera que les leaders religieux et d'opinion qu'on engage, soient parmi les plus progressistes et bien disposés à soutenir la participation des jeunes et des femmes, et notamment ceux qui sont à risque de marginalisation.
49. En se basant sur le fait que les conflits sont en perpétuelle évolution, le projet veillera à intervenir, dans des contextes de tensions et de conflits, sans pour autant que le transfert de ressources n'affecte négativement le conflit lui-même, et que les ressources transférées aident les populations locales tout en favorisant un changement des pratiques de la gestion des tensions.
50. Ainsi, au cours de la mise en œuvre du projet, nous analyserons continuellement l'évolution du terrain et des réactions des populations locales tout autant que des forces en présence. Le but est de comprendre les tensions évidentes, mais aussi les conflits latents qui prennent racine dans les tensions cachées et les formes de domination masquées. Ce projet va s'appuyer sur les connaissances des gens de terrain (experts, professionnels, autorités administratives, leaders communautaires et religieux, autorités locales, etc.).
51. Le projet appliquera la méthode do no harm (DNH) qui prend appui sur l'identification des facteurs qui connectent une population-cible (connectors) et de ceux qui la divisent (dividers). Ces facteurs peuvent être des situations, des actions, ou des pratiques. Les éléments qui divisent seront traités pour affaiblir les tensions alors que les éléments qui connectent seront utilisés comme appuis par les projets d'intervention. Ces éléments de connexion permettront ainsi de créer des capacités locales pour la paix. Les acteurs sur terrain - éducateurs (femmes et hommes) au niveau des écoles et les leaders communautaires-clés seront familiarisés à l'utilisation de cette méthode. Ainsi, le projet fera la promotion des valeurs telles que la solidarité, le respect, la politesse, la démocratie, la paix, les pratiques endogènes de protection de l'enfant et les normes sociales positives. A contrario, les violences, la ségrégation, la discrimination, le mépris et l'humiliation seront bannis.
52. Par ailleurs, tous les acteurs et parties prenantes du projet seront renforcés afin de transmettre des messages portant sur l'éthique, l'équité, la redevabilité, et la transparence.
53. Comme reflété dans le cadre des résultats, les bénéficiaires directs que le projet appuiera sont les suivants :

Bénéficiaires directes : 12,350. Le nombre de bénéficiaires directs du projet pourra être revu à la baisse, sur la base des résultats de l'étude de base qui sera menée au tout début du projet.

- ✓ Les enfants et jeunes talibes (dont au moins 20% sont des jeunes filles) : 5,000 enfants et adolescent-e-s talibés dont 2,000 filles ;
- ✓ Les femmes leaders au niveau communautaire : 1350 femmes leaders
- ✓ Les adolescent-e-s et jeunes désœuvrés réinsertion : 1500 ;
- ✓ 100 clubs communautaires d'adolescentes : 1500 ;
- ✓ Les mouvements et associations de jeunes : 100 ; 1500 membres ;

- ✓ Les associations de mères éducatrices et organisations féminines; 500 AME et organisations féminines : 1500 ;

Bénéficiaires indirects : 4 219

- ✓ Les éducateurs et maîtres coraniques : 1500 éducateurs et maîtres coraniques
- ✓ Les leaders religieux, coutumiers et communautaires : 2700 leaders.
- ✓ Le personnel en charge des droits humains et celui en charge de l'encadrement de la jeunesse et de la promotion de l'emploi. Droits humains : 07, l'encadrement de la jeunesse et de la promotion de l'emploi : 12 (Sources : Les 2 DR du Sahel)

54. Selon les produits attendus, les groupes cibles et les partenaires potentiels de mise en œuvre sont dans le tableau ci-dessous :

Produits	Groupes cibles/bénéficiaires	Partenariat
P.1.1	- Imams ; - prêtres; - pasteurs ; - chefs coutumiers	- Ministère en charge de l'administration territoriale - Ministère en charge des Droits Humains ; - Cellule régionale de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent du G5 Sahel (CELLRAD) ; - Union Fraternelle des Croyants et autres OSC ayant une expertise en la matière ; - Emirs ;
P.1.2	- Adolescents ; - Jeunes filles et garçons	- Associations des Ulemas ; - Conseil régional de la chefferie coutumière et traditionnelle du Sahel, CRCCT/S - les artistes ; - les activistes ; - les blogueurs ; - les radio communautaires
P.2.1	- Femmes - Association des Mères Educatrices ; - Organisations féminines	- Ministère en charge de l'administration territoriale ; - Ministère en charge des Droits Humains ; - Ministère de la Femme ; - Emirs ; - Associations des Ulemas ; - les activistes ; - les blogueurs ; - les artistes ; - les radio communautaires ; - Equal Access Burkina
P.2.2	- Organisations féminines ; - Services techniques déconcentrées, - Collectivités territoriales; - Leaders religieux et communautaires	- Ministère en charge de l'administration territoriale ; - Ministère de la Femme ; - Ministère en charge des Droits Humains ; - Union Fraternelle des Croyants ; - Emirs ; - Associations des Ulemas ; - Conseil régional de la chefferie coutumière et traditionnelle du Sahel, CRCCT/S ; - les activistes ;

		<ul style="list-style-type: none"> - les blogueurs ; - les artistes ; - les radio communautaires ; - Equal Access Burkina
P.3.1	<ul style="list-style-type: none"> - Enfants ; - Adolescent-e-s ; - Jeunes filles et jeunes garçons 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère de la Jeunesse, de la Formation et de l'insertion Professionnelles ; - Enseignants (formels et informels) - Formateurs ; - Services en charge de l'éducation de la Jeunesse et de promotion de l'emploi ; - Association des Maîtres Coraniques de l'Oudalan ; - radios communautaires ; - leaders MAJ ; -
P.3.2	<ul style="list-style-type: none"> - Enseignant-e-s (formels et informels) - formateurs ; formatrices ; - Personnels en charge des droits humains ; - Personnels en charge de l'éducation de la Jeunesse et de promotion de l'emploi ; - Ecoles classiques et franco-arabes 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère en charge de l'Education Nationale ; - Ministère en charge de la Culture et des Arts ; - Ministère en charge des ressources animales et halieutiques ; - Ministère en charge de l'Agriculture - Direction régionale de la Culture ; - Handicap International ; - Chambre du Commerce ;
P.3.3	<ul style="list-style-type: none"> - Jeunes filles et garçons - associations et ONG ; - centre de formation professionnelle ; - Personnels en charge des droits humains ; - personnels en charge de l'éducation de la Jeunesse et de promotion de l'emploi ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Ministère en charge de l'Agriculture - Direction régionale de la Culture ; - Handicap International ; - Chambre du Commerce ;

55. La mise en œuvre des activités prendra en compte le caractère sensible des questions abordées par le projet, pour éviter de faire plus de mal que de bien (do no harm) ; par exemple éviter que les activités n'engendrent plus de méfiance et de suspicion au niveau des communautés. De façon générale, les communautés au niveau des zones faisant face aux menaces d'extrémisme violent et de radicalisation ont des mécanismes (formelles et informelles) de médiation et d'intercession. Le projet va renforcer ces mécanismes et les aider à être plus systématiques et se renforcer en échangeant entre eux et avec les expériences d'ailleurs.
56. Comme indiqué dans les sections antérieures, la stratégie de mise en œuvre du présent projet va chercher à assurer la cohérence avec les deux autres financés par le Fonds de Consolidation de la Paix et répondant à la même analyse des fragilités et risques. Pour rappel, ces deux autres projets sont : (a) Appui à l'amélioration de la confiance entre l'Administration, les Forces de défense et de sécurité et les populations dans le Nord et le Sahel du Burkina Faso ; et (b) Appui à la Gestion Pacifique des Conflits Locaux dans les Régions du Nord et du Sahel.
57. Pour assurer la cohérence et la complémentarité entre les trois projets financés par le PBF, les plans de travail des trois initiatives seront élaborés conjointement, pour identifier entre autres les activités qui peuvent être menées ensemble ou qui doivent être menées dans une séquence qui renforce la complémentaire et qui favorise l'utilisation des ressources. A cet égard, l'Unité de coordination du PUS-BF jouera un rôle clé, ainsi que les partenaires de mise en œuvre qui se retrouvent sur les trois projets. Le projet Gestion pacifique des conflits locaux établira un lien étroit avec le projet Promotion de la culture de la paix et de la cohésion sociale dans les régions du Nord et du Sahel qui entend prévenir l'extrémisme violent dans les mêmes zones géographiques. A cet effet, des passerelles seront établies entre les trois initiatives pour assurer que les actions de prévention et de gestion conflits

bénéficient également des actions de prévention de l'extrémisme violent et de renforcement de la confiance entre population FDS et administration. De plus, l'initiative de prévention et de gestion conflits servira de stratégie de sortie pour les 3 initiatives dans la mesure où les structures locales d'intercession et de médiation dont les capacités seront renforcées, joueront également un rôle dans la prévention de l'extrémisme violent et dans le monitoring de la confiance entre les FDS et la population.

58. Pour ce faire, les plans de travail des trois projets seront élaborés conjointement, pour identifier entre autres les activités qui peuvent être menées ensemble ou dans une séquence qui renforce la complémentarité et qui favorise une bonne utilisation des ressources. A cet égard, l'Unité de coordination du PUS-BF jouera un rôle clé, ainsi que les partenaires de mise en œuvre qui se retrouvent sur les trois projets.
59. Une bonne exécution des activités du présent projet contribuera à améliorer la confiance entre l'Etat et les populations ; elle va également permettre de prévenir certains types de conflits qui auraient pu naître au niveau communautaire. Les mécanismes mis en place ou renforcés dans le cadre du présent projet seront à terme, repris par les Comités locaux de paix qui seront mis en place dans le cadre du projet « Appui à la Gestion Pacifique des Conflits Locaux dans les Régions du Nord et du Sahel ».
60. Pour avoir un impact au niveau des communautés appuyées, le projet mettra en œuvre aussi ses activités en partenariat avec les autres acteurs déjà sur le terrain qui interviennent dans le même domaine.
61. Le projet « promotion de la culture de la paix et de la cohésion sociale dans les régions du Nord et du Sahel, Burkina Faso » vise à renforcer les valeurs du vivre ensemble au sein des communautés affectées par la crise sécuritaire. Le projet transfrontalier "Jeunes et Paix : Une Approche transfrontalière entre le Mali et le Burkina-Faso" vise à mitiger les vecteurs de conflits que sont la marginalisation de certains jeunes, le déficit de confiance entre les populations et les FDS et les conflits entre agriculteurs et éleveurs. Ces deux projets sont complémentaires et doivent bénéficier à des cibles similaires dans des zones géographiques différentes des régions ciblées que sont le Nord et le Sahel. Leur mise en œuvre concomitante devrait contribuer grandement à la pacification de ces zones durement affectées par la crise sécuritaire dans le pays.
62. Etant donné que l'Union Européenne finance déjà un projet de prévention de l'extrémisme violent, qui est géographiquement circonscrit au niveau des provinces du Soum et de l'Oudalan, le présent projet se propose donc de circonscire sa zone d'intervention dans les communes les plus touchées ou à risque du Seno et du Yagha dans la région du Sahel et les 4 communes du Lorum et du Yatenga, dans la région du Nord. Aussi, au niveau des communes qui sont moins concernées par les attaques comme Dori, le projet va aider à renforcer les mécanismes de résilience et de cohésion sociale dans une logique de prévention de l'extrémisme violent. Par ailleurs, le présent projet va collaborer avec le projet financé par l'Union européenne en vue d'assurer une cohérence au niveau des approches, un partage d'expertises et de bonnes pratiques.
63. Dans le cadre du PREFA le Gouvernement vient de recevoir un appui de l'Union Européenne, équivalent à sept millions d'Euros, pour la mise en place d'un système éducatif, inclusif et équitable et le renforcement de l'employabilité des sortants des écoles franco-arabes (EFA). La composante éducation du projet financé par le PBF va s'appuyer sur les infrastructures qui seront mises en place dans le cadre de l'appui de l'Union Européenne. Le travail au niveau des foyers coraniques va également compléter les résultats de modernisation et d'employabilité au niveau des appuis aux écoles franco-arabes.
64. L'UNICEF est en train d'appuyer le PREFA à intégrer ses écoles franco-arabes modernisées dans le programme Ecole de Qualité Amie des enfants qui est un programme national en cours de généralisation et dont le but est d'aider les écoles à adopter les normes de qualité sensibles aux droits de l'enfant. Elle viendra compléter l'initiative de renforcement de la résilience des écoles de la bande frontalière qui est en cours à travers l'approche safe school qui touche déjà toutes les écoles de la région du Sahel et une partie des écoles du Nord et du centre Nord.

65. Les activités financées par le présent projet vont aussi prendre en compte les initiatives en cours telles que le projet Voix de Paix (V2P en français) ou Voice for Peace (V4P en Anglais), exécuté par Equal Access Burkina et financé par l'USAID depuis Octobre 2016.
66. Le présent projet financé va également s'appuyer sur les initiatives et structures locales actives dans les questions de cohésion sociale au niveau du Nord et du Sahel. Celles-ci comprennent entre autres : (i) l'Union fraternelle des croyants (UFC); (ii) le Conseil régional de la chefferie coutumière et traditionnelle du Sahel (CRCCT/S); (iii) l'association des maîtres coraniques de l'Oudalan; (iv) l'association Féminine pour le Développement du Burkina (AFDB); (v) le Centre Chrétien de réhabilitation et réinsertion des marginalisés; (vi) l'action citoyenne pour le développement
67. Dans le cadre de la conduite des activités impliquant les leaders religieux, les jeunes et les femmes, le projet créera un partenariat avec la Cellule régionale de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent (CellRad, Antenne du Burkina Faso) qui est un instrument mis en place par le G5-Sahel¹⁴.
68. Étant donné que ce projet porte sur des problématiques relativement nouvelles au Burkina Faso, et au regard du caractère complexe et évolutif du phénomène, sa stratégie de mise en œuvre sera inspirée par une approche de recherche-action. Cette approche permet de revisiter les activités et de les réorienter au fur et à mesure qu'on avance à la lumière de l'évolution du contexte et des enseignements tirés des activités menées. Elle permet aussi d'incorporer les connaissances et expériences d'autres pays sur des questions telles que le dialogue inter-religieux. Selon la même logique, les activités novatrices développées par le projet seront partagées avec d'autres pays qui font face aux défis similaires à ceux du Burkina Faso. A cet égard, il sera important de capitaliser et documenter les expériences et leçons apprises tout au long de l'exécution du projet.

III Gestion du Projet et coordination

a) Organisations récipiendaires et partenaires de mise en œuvre

69. L'UNICEF et le UNFPA sont les principales agences récipiendaires directes. En accord avec les règles d'administration du PBF, ces deux agences recevront les fonds et travailleront avec les partenaires de mise en œuvre pour assurer la mise en œuvre des activités et la réalisation des produits. A cet effet, les deux agences prépareront un plan de travail conjoint chaque année, qu'elles soumettront à l'approbation de la Coordinatrice Residente et du Comité d'Orientation Stratégique.
70. De part leurs mandats et leur présence sur le terrain, ces deux agences pourront facilement atteindre les principales cibles de ce projet, à savoir les enfants (filles et garçons), les jeunes filles et jeunes garçons et les femmes.
71. Les entités nationales/gouvernementales de mise en œuvre sont les suivantes :
- ✓ Le Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement ;
 - ✓ Le Ministère de la Sécurité ;
 - ✓ Le Ministère de l'éducation nationale et de l'alphabétisation ;
 - ✓ Le Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation ;
 - ✓ Le Ministère de la Jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelle ;
 - ✓ Le Ministère de la Femme de la Solidarité nationale et de la Famille ;
 - ✓ Le Ministère de la Justice, des Droits Humains et de la Promotion Civique ;
 - ✓ Le Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme

¹⁴ Le G-5 Sahel a été créé en 2014 à Nouakchott en République Islamique de Mauritanie et regroupe cinq Pays du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et Tchad). Il a pour objectifs : a/ de garantir des conditions de développement et de sécurité dans l'espace des pays membres ; b/ d'offrir un cadre stratégique d'intervention permettant d'améliorer les conditions de vie des populations ; c/ d'allier le développement et la sécurité, soutenus par la démocratie et la bonne gouvernance dans un cadre de coopération régionale et internationale mutuellement bénéfique ainsi que d/ de promouvoir un développement régional inclusif et durable.

- ✓ Les Gouvernorats des régions du Nord et du Sahel
- ✓ Les Collectivités territoriales du Sahel et du Nord
- ✓ Les 4 Hauts commissariats du Sahel et 2 du Nord.

72. Les partenaires non gouvernementaux qui seront sollicités pour la mise en œuvre d'un certain nombre d'activités incluent : Equal Access Burkina ; Union Fraternelle des Croyants de Dori ; l'Association A2N ; WANEP Burkina ; et l'association Féminine pour le Développement du Burkina (AFDB). UNICEF et UNFPA qui sont les agences récipiendaires signeront des lettres d'accord avec ces partenaires non gouvernementaux et associations sur la base d'une évaluation objective de leurs capacités dans les domaines couverts par le projet et leur capacité à se déployer sur le terrain.

b) Gestion du projet et coordination

1. L'équipe de mise en œuvre et de gestion du Projet sera composée i) d'un-e chargé-e de projet, spécialiste en prévention de l'extrémisme violent et développement communautaire, ii) d'un spécialiste jeunesse et paix, iii) d'un-e spécialiste en éducation communautaire, iv) de deux VNU nationaux spécialistes sur les questions jeunes et paix, en éducation communautaire et en communication, v) d'un (e) Assistant(e) Administratif (ve) et vi) d'un-e Chauffeur. Cette équipe sera financée par le projet. Le Coordonnateur VNU international sera financé au prorata par les RUNO bénéficiaires des Fonds, il en est de même pour l'Assistante et le Chauffeur. Les frais de fonctionnement de l'Unité de coordination seront pris en charge par ces mêmes RUNO. Le Coordonnateur assurera la supervision et le suivi des activités menées par les VNU spécialistes sur le terrain. L'équipe du Projet rapportera directement à la Coordinatrice Résidente, à travers les Représentant-e-s des deux agences des Nations Unies de mise en œuvre, sur les aspects liés aux orientations stratégiques de mise en œuvre du Projet. Pour les aspects opérationnels, elle travaillera en étroite collaboration avec les chargé-e-s de programmes des deux agences des Nations Unies et avec l'Unité de Coordination du PUS-BF/Secrétariat PBF.

73. Par ailleurs, un comité conjoint d'orientation co-présidé par la Ministre de l'Économie, des Finances et du Développement et la Coordinatrice Résidente du Système des Nations Unies sera mis en place pour assurer le pilotage stratégique du Projet. Ledit comité comprendra deux représentants des autorités régionales, un représentant des Agences du Système des Nations Unies récipiendaires des fonds PBF ; trois représentant/tes de la Société Civile et deux représentants des Partenaires Techniques et Financiers (PTF). Le Secrétariat technique conjoint intégré (PBF+PUS-BF) assurera la préparation des documents et l'organisation des réunions dudit comité

74. Mise en place Secrétariat du PBF

Un Secrétariat du Fonds de Consolidation de la paix sera mis en place pour assurer la coordination et faciliter la mise en œuvre des projets financés par le PBF. Il aura un ancrage au sein de la Coordination nationale du PUS-BF et travaillera en étroite collaboration avec les points focaux des agences récipiendaires. Les principales tâches et responsabilités du secrétariat sont articulés autour des résultats et produits suivants :

Résultat 1: La coordination du portefeuille PBF facilite l'atteinte des résultats attendus, à travers une orientation stratégique et un cadre de suivi et évaluation renforcés.

Produit 1.1. : L'équipe du Secrétariat du PBF est mise en place et est opérationnelle.

Produit 1.2. : L'équipe fournit un appui de qualité au Comité de pilotage, en particulier à sa fonction d'orientation stratégique et de cohérence des projets PBF, ainsi que la cohérence avec les mécanismes de pilotage du PUS-BF.

Produit 1.3 : Le suivi et l'évaluation du portefeuille PBF est efficace et facilite l'atteinte des résultats attendus des interventions financées par le PBF.

Produit 1.4 : Les acquis et les résultats des projets PBF sont partagés au niveau national et international et informent les praticiens dans les domaines couverts par les projets PBF.

Mettre en place l'équipe du Secrétariat et la doter des moyens nécessaires à son fonctionnement. L'équipe comprendra : (i) Un-e Project Manager, Head of Unit, international (niveau P4); (ii) un-e expert-e national-e en suivi et évaluation (niveau SB4), (iii) un-e expert-e national-e en communication et Reporting (niveau SB 4) ; (iv) un-e assistant-e administratif (ve) (niveau SB2), (v) un -e chauffeur (SB 1).

Appuyer le Comité de Pilotage Conjoint dans ses différentes fonctions [Les termes de référence du Comité Conjoint d'Orientation sont joints au présent document de projet et ils en font partie intégrante].

Assurer le lien avec l'équipe de coordination du PUS-BF, en vue d'assurer que les projets PBF contribuent à la réalisation des objectifs du PUS-BF, en particulier ceux relatifs à la prévention et à la construction d'une paix durable [voir section III b) Coordination et gestion du projet].

En plus des fonctions standard du Secrétariat PBF, l'équipe dans le cadre du Burkina Faso appuiera l'Unité de coordination du PUS-BF, en particulier dans les fonctions de suivi et évaluation et de communication.

Le dispositif institutionnel de pilotage et de coordination du PUS comprend: 1) un Conseil d'orientation stratégique, 2) un comité de supervision, 3) un cadre de concertation régional et 4) une unité de coordination.

L'Unité de coordination assume les responsabilités suivantes:

- Appuyer la finalisation des différents projets du PUS-BF;
- Veiller à la synergie entre les projets du programme de développement dans la programmation des plans d'action d'urgence du PUS-BF;
- Coordonner la mise en œuvre du programme;
- Participer à la stratégie de mobilisation des ressources;
- Impulser une dynamique efficace d'exécution des projets arrêtés dans le programme;
- Mettre en place un mécanisme de suivi-évaluation du programme;
- Préparer les sessions du Comité de supervision et celles du Conseil d'Orientation Stratégique; et assurer la mise en œuvre des recommandations [et instructions];
- Produire un rapport final d'exécution du PUS-BF

Au regard de ces responsabilités, l'équipe du Secrétariat PBF travaillera étroitement avec de l'Unité de coordination du PUS-BF pour assurer la cohérence et la synergie entre les activités financées par le PBF les projets du PUS-BF [ceux financés par le Gouvernement ou par les autres partenaires techniques et financiers]. Les aspects suivants bénéficieront d'une attention particulière : 1) assurer la cohérence entre les résultats et les activités de différents projets, ainsi que la cohérence des plans de travail périodiques, qui seront élaborées en étroite collaboration avec les coordinations régionales; 2) assurer un suivi rapproché des activités, en particulier à travers des missions sur le terrain plus régulières et plus coordonnées; 3) préparer des rapports de qualité sur les activités; 4) préparer les réunions des organes du dispositif de pilotage du PUS-BF et du Comité d'orientation stratégique du PBF; 5) assurer la communication en vue d'accroître la visibilité des actions au niveau des populations et des autres acteurs, la diffusion des résultats et le partage d'expériences et enseignements tirés au niveau du pays, de New York et d'autres pays qui font face à des défis similaires.

Assurer le suivi, l'évaluation des projets PBF et le reporting. L'équipe développera un cadre de suivi et évaluation des projets PBF. Elle appuiera les études de référence prévues par les projets, et renforcera les capacités de suivi et évaluation des responsables des projets PBF. Elle va suivre régulièrement la mise en œuvre des projets et la production de rapports sur l'état d'avancement des

projets PBF en prenant soin de rapporter sur les enjeux de genre et la question des jeunes. L'équipe du Secrétariat va appuyer l'élaboration des rapports mandataires périodiques des projets, assurer leur qualité et cohérence et leur transmission à PBSO et aux autres instances. L'équipe va également veiller au suivi de la matrice de gestion des risques afin de pouvoir alerter le Comité de Pilotage Conjoint et les agences de mise en œuvre sur les défis et problèmes qui pourraient entraver l'avancement de la mise en œuvre des projets. L'équipe va appuyer la conduite des études de perception dans le cadre du suivi-évaluation des projets PBF. L'équipe organisera la préparation et la mise en œuvre d'une évaluation finale indépendante du portefeuille PBF.

Assurer une communication stratégique autour des projets PBF. L'équipe apportera un appui à la communication dans le cadre des projets PBF et du PUS-BF, notamment aux fins de partager/diffuser les résultats à impact atteints, les bonnes pratiques, et d'appuyer le travail de plaidoyer et les efforts de pérennisation des acquis des projets.

En plus, l'équipe travaillera étroitement avec les chargés de communication des agences d'exécution et les entités nationales pour assurer la communication des résultats et de l'impact des projets PBF et pour assurer la visibilité du Fonds de Consolidation de la Paix au Burkina Faso et au niveau global (y compris à travers les médias sociaux, les images, les fiches de résultats).

L'équipe va également appuyer les missions de visite de PBSO et des bailleurs de fonds du PBF au Burkina Faso, et engager les représentants des bailleurs de fonds au niveau du pays.

Les ressources affectées à la mise en place du Secrétariat seront confiées à l'UNFPA pour qu'elle en assure la gestion. UNFPA assurera le recrutement des staffs et l'achat des équipements et fournitures pour le bon fonctionnement du Secrétariat.

Le coût global du secrétariat s'élève à **800 000\$** répartis dans le budget en annexe.

c) Gestion du risque

75. Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet Promotion de la culture de la paix et de la cohésion sociale dans les régions du Nord et du Sahel, divers facteurs internes et externes susceptibles de compromettre l'atteinte des objectifs sont identifiés. Ces facteurs sont d'ordre financier, sécuritaire, sociopolitique, humanitaire, environnemental, opérationnel, etc. Globalement, le niveau de risque du Projet est élevé. Ceci étant, la situation des risques identifiés permet d'entrevoir des mesures de mitigation afin de parvenir aux résultats escomptés. Les résultats de cette analyse sont consignés dans la matrice de suivi des risques.

Matrice de gestion des risques

<i>Type de risque</i>		<i>Risque</i>	<i>Impact</i>	<i>Probabilité</i>	<i>Mesures de mitigation</i>
<i>Nature</i>	<i>Catégorie</i>				
Politique	Externe	Instabilité sociopolitique	Faible	Moyen	Promouvoir la bonne gouvernance et le dialogue social et politique
	Externe	Instabilité institutionnelle	Elevé	Moyen	Promouvoir la bonne gouvernance et le dialogue social
Financier	Interne	Retard dans le décaissement des tranches	Moyen	Faible	Améliorer les capacités d'absorption et alléger les procédures administratives
Sécuritaire	Externe	Incidents sécuritaires caractérisés par des attaques à main armée, des enlèvements et des mutineries	Elevé	Moyen	Surveillance systématique des menaces sécuritaires, y compris les violences intra-communautaires potentielles, aux frontières nationales et transfrontalières et leur impact potentiel sur le Projet pour s'assurer que les mesures d'atténuation soient prises en temps opportun. Les leaders d'opinion et les ONG seront invités par le Comité de Pilotage à l'intérieur du pays pour une analyse de la situation lorsque des signes d'agitation apparaissent.
Environnemental	Externe	Catastrophes naturelles	Elevé	Moyen	Améliorer le système d'alerte précoce et renforcer les mécanismes de gestion des crises
Opérationnel	Externe	Faible engagement des autorités locales	Moyen	Faible	Plaidoyer
	Externe	Non adhésion des populations	Elevé	Moyen	Sensibilisation et mobilisation sociale
	Externe	Résistances des populations à la participation des femmes dans les mécanismes et structures de veille et d'alerte	Elevé	Moyen	Sensibilisation et mobilisation sociale

<i>Type de risque</i>		<i>Risque</i>	<i>Impact</i>	<i>Probabilité</i>	<i>Mesures de mitigation</i>
<i>Nature</i>	<i>Catégorie</i>				
		et de promotion de la paix			
	Interne et externe	Manque de synergie/coordination	Moyen	Moyen	Mettre en place un cadre de coordination/groupe de travail
Réputationnel	Externe	Violations des droits humains	Moyen	Moyen	Formation/sensibilisation (IEC) sur le respect des droits humains

d) Suivi et évaluation

76. Le système de suivi-évaluation sera mis en place en lien étroit entre l'Unité de coordination du PUS-BF et l'Unité de gestion du Projet. Il sera basé sur le cadre de résultats adopté par le Comité d'orientation stratégique.
77. Les agences récipiendaires développeront un plan de suivi-évaluation durant les trois (3) premiers mois de la mise en œuvre du projet (formulaire 4.1 du PBF) décrivant la méthodologie de S&E, les responsabilités, le budget et les échéances.
78. Durant les trois (3) premiers mois de la mise en œuvre du projet les agences sont responsables d'effectuer régulièrement avec les partenaires de mise en œuvre un suivi axé sur les résultats y compris d'élaborer une situation de référence du Projet.
79. Le Projet assurera la mise en place de mécanismes de gestion fonctionnelle, de suivi et évaluation à tous les niveaux, en accordant une attention particulière: i) à l'efficacité dans la gestion des ressources financières; ii) à l'efficacité des actions entreprises et la qualité des résultats annuels et finaux; (iii) à la planification annuelle par la production des Plans de Travail Annuels et la mise à jour des données, iv) à l'examen périodique et les missions conjointes sur le terrain, la documentation des bonnes pratiques et leur dissémination (v) les synergies entre les différentes composantes du Projet avec d'autres projets PBF et d'autres projets de consolidation de la paix financés par d'autres partenaires.
80. Coordination avec le dispositif de suivi-évaluation du PUS-BF et l'unité de gestion du Projet : Le Projet dans son ensemble fera l'objet d'un suivi permanent et régulier de la part des agences de concert avec l'unité de coordination du PUS-BF, l'Unité de gestion du Projet et les autres acteurs de mise en œuvre. Tous les rapports seront transmis aux responsables de l'unité de gestion du Projet, qui auront la responsabilité de les analyser avec toutes les autres informations collectées sur l'avancement des activités, et de rendre compte de ses recommandations aux agences et à l'Unité de coordination du PUS-BF (UC/PUS-BF).
81. Missions de suivi : Des missions conjointes seront ainsi organisées de façon régulière sur le terrain. Ces visites donneront lieu à des rapports succincts dans lesquelles les observations seront collectées quant aux progrès réalisés selon des objectifs prédéterminés. Ces missions externes seront également complétées par un suivi étroit du comité de pilotage et des agences concernées afin notamment de faciliter l'élaboration des rapports narratifs et financiers finaux.
82. **Production des rapports semestriels et annuels** : Le projet produira chaque semestre un rapport semestriel au 15 juillet et un rapport annuel au 15 novembre qui devront être approuvés par le comité conjoint d'Orientation du Projet et transmis à PBSO et MPTF-O. Les agences de mise en œuvre devront transmettre à l'Unité de gestion du Projet et à l'UC/PUS-BF des rapports succincts avec des données désagrégées par sexe.

83. **Production du rapport final** : Le Projet fournira un rapport final trois mois après la fin du Projet. Si la fin du Projet coïncide avec le rapport annuel du Projet celui-ci peut être considéré comme le rapport final.
84. **Évaluation finale** : Durant la phase de clôture du Projet, une évaluation externe finale sera réalisée pour analyser l'ensemble des résultats atteints par rapport aux objectifs spécifiés dans la proposition de Projet initial ou revu. Une équipe comprenant un-e consultant-e international-e et un-e national-e seront recruté-e-s pour sa réalisation. L'agence chef de file va assurer la coordination du processus. PBSO devra être consulté pendant la préparation des TDR de l'évaluation finale. Le rapport de l'évaluation sera soumis au comité de pilotage pour validation finale. Cette évaluation finale doit être transmise à PBSO qui la publiera sur son site internet. Les coûts de l'évaluation sont à la charge du Projet.

V Dispositions administratives (paragraphe normalisé – ne pas supprimer)

85. Le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluri partenaires (MPTF) du PNUD fait office d'Agent administratif (AA) du Fonds pour la consolidation de la paix, et est chargé, à ce titre, de recevoir les contributions des donateurs, d'assurer les transferts de fonds des entités des Nations Unies bénéficiaires, ainsi que de la consolidation des rapports narratifs et financiers et de la présentation de l'ensemble aux donateurs liés au PBSO et au Fonds. En tant qu'Agent administratif, le MPTF transfère les fonds aux entités des Nations Unies bénéficiaires sur la base du Mémoire d'accord signé par chaque entité et par le MPTF.

V.1 Fonctions de l'Agent administratif

86. Au nom des organisations participantes, et conformément au « Protocol on the Administrative Agent for Multi Donor Trust Funds and Joint Projects, and One UN funds » (2008)¹⁵ (Protocole relatif à l'Agent administratif des Fonds d'affectation spéciale pluri donateurs et des Projets conjoints, et du Fonds du Projet des Nations Unies « Unis dans l'action ») – protocole approuvé par le Groupe des Nations Unies pour le développement (GNUD) – le Bureau des Fonds d'affectation spéciale pluri partenaires doit, en tant qu'Agent administratif du Fonds :
- Débourser des fonds à l'intention de chaque entité des Nations Unies bénéficiaire, conformément aux instructions du PBSO. En principe, l'Agent administratif procède à chaque versement dans un délai de 3 à 5 jours ouvrables après avoir reçu les instructions du PBSO, ainsi que le Formulaire de demande pertinent et le Descriptif de projet signé par tous les participants concernés ;
 - Consolider les rapports narratifs et les états financiers (annuels et finals), sur la base des demandes soumises à l'Agent administratif par les entités des Nations Unies bénéficiaires, et fournir aux donateurs et au PBSO les rapports d'activité consolidés ;
 - Procéder, dans le cadre du système du MPTF, à la clôture opérationnelle et financière du projet, une fois celui-ci déclaré officiellement achevé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire concernée (en joignant également le rapport narratif final, l'état financier final certifié et le document spécifiant le remboursement du solde) ;
 - Débourser des fonds à l'intention de toute entité des Nations Unies bénéficiaire, afin de couvrir tout coût supplémentaire décidé par le PBSO, conformément au statut et aux règles du Fonds.

V.2 Responsabilité, transparence et rapports des entités des Nations Unies bénéficiaires

87. Les entités des Nations Unies bénéficiaires doivent assumer intégralement la responsabilité programmatique et financière des fonds qui leur sont versés par l'Agent administratif. Ces fonds seront gérés par chaque entité conformément à son propre statut, ses propres règles, directives et procédures.

¹⁵ Disponible à l'adresse suivante : <http://www.undg.org/docs/9885/Protocol-on-the-role-of-the-AA,-10.30.2008.doc>

88. Chacune de ces entités tiendra un « grand livre » faisant état de la réception et de la gestion des fonds qui lui auront été versés par l'Agent administratif sur le budget du Fonds. Ce grand livre, autonome pour chaque entité, sera géré par l'entité en question conformément à ses règles, directives et procédures (y compris les règles régissant les intérêts). Chaque « grand livre » autonome sera soumis exclusivement aux procédures d'audit internes et externes établies dans le cadre du statut, des règles, des directives et procédures applicables à l'entité des Nations Unies concernée.
89. Chaque entité des Nations Unies bénéficiaire fournira à l'Agent administratif et au PBSO (uniquement en ce qui concerne les rapports narratifs, dans ce dernier cas) les éléments suivants :
- Des rapports d'activité semestriels, à soumettre au plus tard le 15 juillet ;
 - Des rapports d'activité narratifs annuels, à soumettre au plus tard le 15 novembre ;
 - Des rapports d'activité narratifs finaux (de fin de projet), à soumettre au plus tard dans un délai de 3 mois après la clôture opérationnelle du projet ;
 - Des états financiers annuels en date du 31 décembre et concernant les fonds versés à l'entité en question par le Fonds, à soumettre dans un délai de 4 mois après la fin de l'année civile (30 avril) ;
 - Des rapports narratifs finals, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 4 mois (30 avril), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question. Le rapport final contiendra un résumé des réalisations et résultats en regard des buts et objectifs du Fonds ;
 - Des états financiers finals et certifiés, après achèvement des activités prévues dans le document programmatique approuvé, et à soumettre dans un délai de 6 mois (30 juin), au cours de l'année suivant l'achèvement des activités en question ;
 - Le solde non utilisé à la clôture du projet devra être reversé, et une notification sera envoyée à ce sujet au Bureau du MPTF, dans un délai de 6 mois (30 juin) au cours de l'année suivant l'achèvement des activités.

V.3 Propriété du matériel, des fournitures et autres biens

90. La propriété du matériel, des fournitures et autres biens financés sur le budget du Fonds sera assumée par l'entité des Nations Unies bénéficiaire et responsable des activités. Les questions de transfert de propriété demandé par l'entité des Nations Unies bénéficiaire seront déterminées conformément aux politiques et procédures de l'entité en question.

V.4 Information du public

1. Le PBSO et l'Agent administratif veilleront à la publication des opérations du Fonds sur le site Internet de ce dernier (<http://unpbf.org>) et sur le site de l'Agent administratif (<http://mptf.undp.org>).

e) Stratégie de fin de projet / durabilité

91. Ce projet est ancré dans les structures et initiatives communautaires. Les activités du projet renforceront les mécanismes existant au niveau des communautés, et aideront à développer de nouveaux mécanismes si cela est pertinent. Ces mécanismes et initiatives resteront en place après la clôture du projet. Au fur et à mesure de la mise en œuvre du projet, les expériences pertinentes seront documentées pour être utilisées dans la suite. Par ailleurs, l'ancrage du suivi des projets dans le mécanisme de coordination du PUS-BF prenant en compte les ministères sectoriels et les Collectivités territoriales aideront à assurer la continuité des actions qui seront déployées.

IV Budget du projet

Le Budget du projet apparaît en annexe du présent document.

Annexe D - Budget du Promotion de la culture de la paix et de la cohésion sociale dans les régions du Nord et du Sahel, Burkina Faso

Note: S'il s'agit de revision de projet, veuillez inclure colonnes additionnelles pour montrer le changement.

Tableau 1 - Budget du projet PBF par résultat, produit et activité

Niveau de planification	Description des résultats attendus	Budget (CFA)		Taux de réalisation (%)	Description des activités
		Montant	Montant		
Produit 1.1. Les leaders religieux et coutumiers ont leurs capacités renforcées en matière de promotion de la culture de la paix et de médiation sociale pour la prévention et la prise en charge adéquate des risques liés à l'extrémisme violent et à la radicalisation	Activité 1.1.1. Mener un plaidoyer actif en direction des leaders religieux et coutumiers en vue d'obtenir leur engagement en faveur de la culture de la paix, de la tolérance et de la médiation sociale		30,000	0%	Expertise et logistique pour faciliter un atelier avec leaders religieux pour expliquer les activités du projet pour lesquelles ils sont impliqués
	Activité 1.1.2: Identifier les initiatives et mécanismes de veille et de suivi de risques au niveau des leaders religieux et coutumiers		20,000	0%	Expertise pour une enquête rapide et rapport
	Activité 1.1.3: Renforcer les capacités des leaders religieux et coutumiers en identification, veille et surveillance de risques liés à l'extrémisme violent et à la radicalisation		111,233	0%	Formation et apport d'expériences et expertise
	Activité 1.1.4 : Appuyer les actions de prévention et de communication		80,000	30%	Financement d'activités
	Activité 1.1.5 : Mettre en place un système de soutien aux bonnes pratiques et initiatives de solidarité et de promotion de culture de la paix.		20,000	100%	Prise en charge de concours et prix de la paix
Sous total Produit 1.1		0	261,233		

Produit 1.2 : Les capacités et les connaissances des adolescent-e-s et des jeunes vulnérables sont renforcées par les leaders religieux et coutumiers pour jouer un rôle positif dans la prévention de l'extrémisme violent et la radicalisation	Activité 1.2.1 : Appuyer les leaders religieux et coutumiers à transmettre des messages et des appels favorables à la culture de la paix, de la tolérance et de la cohésion sociale		60,000			Conseil pour la préparation et prise en charge diffusion de message
	Activité 1.2.2 : Développer une campagne de sensibilisation en direction des jeunes et des populations vulnérables sur les risques de l'extrémisme et de la radicalisation		80,000			Location de salle, appui logistique et apport expérience
	Activité 1.2.3 : Appuyer la mise en place d'un cadre conjoint jeunes-leaders religieux et coutumiers pour l'identification et l'analyse des faits ou incidents pouvant conduire à des risques liés à l'extrémisme violent et la radicalisation		40,000			Appui institutionnel au mécanisme
Sous total Produit 1.2		0	180,000			
Produit 2.1 : Les femmes et les organisations féminines disposent de capacités renforcées d'éducation à la paix et de mécanisme fonctionnel d'alerte et de veille pour protéger les jeunes générations et les communautés contre le risque d'enrôlement dans les mouvements extrémistes et de radicalisation	Activité 2.1.1 : Habilitier les groupements de femmes pour l'éducation à la paix et la mise en place de mécanisme fonctionnel d'alerte et de veille pour protéger les jeunes générations et les communautés contre le risque d'enrôlement dans les mouvements extrémistes et de radicalisation	70,000		100%		Atelier, Facilitation, appui logistique
	Activité 2.1.2 : Aider les femmes et les organisations féminines à conduire des activités de partage de témoignage (histoires individuelles) de radicalisation et de déradicalisation	80,000		100%		Appui expertise audio-visuel et prise en charge de la production des documentaires
	Activité 2.1.3 : Appuyer des espaces de dialogue entre femmes et jeunes générations sur les risques de radicalisation et d'extrémisme violent	60,000		100%		Facilitation, appui logistique

	Activité 2.1.4 : Appuyer des émissions et débats radiophoniques sur les questions de la radicalisation	50,000				Location services et prise en charge des émissions
Sous total Produit 2.1		260,000	0			
Produit 2.2. Les espaces de dialogue permanents entre l'administration et les populations au niveau communal sont fonctionnels	Activité 2.2.1 : Accompagner les organisations féminines dans la mise en place des partenariats stratégiques avec l'administration territoriale, les équipes municipales, les leaders religieux et communautaires visant à identifier et éradiquer les causes profondes de la radicalisation au niveau de leurs communautés	60,000		100%		Appui technique et institutionnel pour la mise en place et l'animation des partenariats
	Activité 2.2.2 : Renforcer les outils et les capacités en vue d'un plus grand rôle d'alerte précoce joué par les femmes (veille et alerte précoce)	110,000		100%		Achat matériel de communication, apport d'expérience globale
Sous total Produit 2.2		170,000	0			
TOTAL \$ pour Resultat 2 :		430,000	0			

Résultat 3 : D'ici 2021, les jeunes filles et garçons, les talibés et les enfants hors écoles en passerelle vers les écoles classiques, les organisations de jeunesse assurent leur rôle d'agent de changement pour la promotion de la paix, de la tolérance et de la cohésion sociale dans un environnement de comportements favorables

Produit 3.1 : les jeunes filles et les garçons des régions du Nord et du Sahel scolarisés et en dehors de l'école (talibés etc...) ont accès aux programmes d'éducation et de formation professionnelle intégrant les droits humains, les valeurs universelles de paix, les compétences de vie courante et l'entrepreneuriat	Activité 3.1.1 : Appuyer la normalisation des foyers coraniques à travers l'introduction de programme de cours accélérés en français basé sur un curriculum intégrant l'éducation à la paix, avec des possibilités de passerelle vers l'enseignement formel		141,000			Prise en charge de l'expertise et production des curriculums
	Activité 3.1.2 : Appuyer les écoles classiques, les centres à passerelle à intégrer les normes de qualité EQAmE et à développer des programmes d'éducation à la paix et aux droits humains, de compétences de vie courante et d'entrepreneuriat dans les régions ciblées			130,000		

Compétences de vie courante et entrepreneurial	3.1.3: Organiser des programmes de formation professionnelle des jeunes filles et des jeunes garçons des régions du Nord et du Sahel scolarisés et les talibés à l'éducation à la paix, en compétences de vie courante et en entrepreneurial		140,000	50%		Prise en charge des formations
	3.1.4: Appuyer la mise en place des clubs scolaires en vue de renforcer la paire-éducation en faveur de la culture de la paix et de la tolérance		50,000			Matériel et contenu
Sous total Produit 3.1		0	461,000			
Produit 3.2: Les éducateurs au niveau des écoles classiques, des écoles coraniques et franco-arabes sont dotés des compétences et des outils didactiques nécessaires pour l'éducation à la paix, le renforcement de la conscience citoyenne parmi les jeunes et leurs capacités de participation à la prévention de l'extrémisme violent et du radicalisme	Activité 3.2.1 : Appuyer les écoles et foyers (écoles coraniques, franco-arabes et classiques) à avoir les outils pour développer et dispenser des cours d'éducation pour la paix et la citoyenneté		30,000			Developpement d'outils pédagogiques
	Activité 3.2.2: Fomer les enseignants des écoles classiques et les maîtres des écoles coraniques et des écoles franco-arabes à l'éducation à la paix et la prévention de l'extrémisme violent et de la radicalisation		60,000			Expertise et logistique pour formations
	Activité 3.2.3 : Appuyer les associations de parents d'élèves, d'associations de mères éducatrices et des clubs scolaires Deen-kan, et les clubs communautaires d'adolescent-e-s et de jeunes dans leurs initiatives de promotion de l'éducation pour la paix dans les localités ciblées		140,000			Expertise et appuis logistiques
	Activité 3.2.4 : Outiller les leaders communautaires sur les questions relatives à la non-violence, la paix, la résolution pacifique, la citoyenneté pour l'organisation continue de sessions d'éducation aux compétences de vie courante pour les enfants, adolescent-e-s et jeunes désœuvrés/à risque de radicalisation dans les communautés		85,000			Expertise et appuis logistiques
Sous total Produit 3.2		0	315,000			
	3.3.1: Appuyer l'insertion scolaire et/ou socio-professionnelle des adolescent-e-s et jeunes non-scolarisés et/ou désœuvrés dans les communautés		10,000			

Produit 3.3 : Les adolescent-e-s jeunes autrefois radicalisés (et dont les dossiers judiciaires sont apurés) et ceux-celles à risque dans les communautés ont accès à un mécanisme de prise en charge qui leur permette une réinsertion socioprofessionnelle au sein de leurs communautés	Activité 3.3.2 Mettre en place de paquets d'appuis en termes de la formation professionnelle et des activités génératrices des revenus pour augmenter l'état socio-économique des jeunes autrefois radicalisés		150,000			
	Activité 3.3.3 : Renforcer les mécanismes communautaires et leurs initiatives de réinsertion de jeunes dans les communautés après le processus réinsertion y compris suivi de leurs activités génératrices des revenus		60,000			
Sous total Produit 3.3		0	220,000			
Total Activités		430,000	1,437,233			
Coût de personnel du projet si pas inclus dans les activités ci-dessus:						
a/ Chargé de projet NOC (UNICEF; 70,000\$/an sur 2 ans)			140,500			
b/ Chauffeur (UNICEF; 9,000\$/an sur 2 ans)			18,000			
c/ 4 Volontaires communautaires (UNFPA; 5,000\$/an sur 2 ans)		40,000				
d/ VNU national Spécialiste femme et paix (UNFPA; 167,000\$/an)		33,400				
Coûts opérationnels si pas inclus dans les activités ci-dessus:		5,500				
a/ Frais généraux de fonctionnement (UNFPA)						
Evaluation finale		15,000	15,000			
Budget Secrétariat PBF pour les 3 initiatives:						
1. Personnel et autres employés						
a/ PBF Project Manager (Int'l P3 sur 24 mois)		350,000				
b/ M&E officer (Nat'l, SB4 s/ 24 mois)		60,000				
c/ Communication officer (Nat'l, SB4 s/ 24 mois)		60,000				

d/ Assistante Administrative (Nat'l, SB2 s/ 24 mois)		25,000			
e/ Chauffeur (Nat'l, SB1 s/ 24 mois)		18,000			
2. Fournitures, produits de base, matériels		10,000			
3. Equipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)		50,000			
4. Services contractuels (Secrétariat PUS-BF/PBF)		100,000			
5. Frais de déplacement		5,000			
6. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts		35,000			
7. Etude de base pour les 3 initiatives PBF (Unité de coordination PUS-BF/Secrétariat PBF)		30,000			
8. Back-stopping du siège		20,000			
Total Projet		1,286,900	1,610,733		
Coûts indirects (7%):		90,083	112,751		
BUDGET TOTAL DU PROJET:		1,376,983	1,723,484		

Total Cumulé UNICEF et UNFPA			3,100,467		
-------------------------------------	--	--	------------------	--	--

Annexe D - Budget du Promotion de la culture de la paix et de la cohésion sociale dans les régions du Nord et du Sahel, Burkina Faso

Note: S'il s'agit d'une revision budgétaire, veuillez inclure des colonnes additionnelles pour montrer les changements

CATEGORIES	UNFPA			UNICEF			Total branches	Total branches	Total branches	TOTAL PROJET
	Tranche 1 (35%)	Tranche 2 (35%)	Tranche 3 (30%)	Tranche 1 (35%)	Tranche 2 (35%)	Tranche 3 (30%)				
1. Personnel et autres employés:										
a/ Chargé de projet RCC (UNICEF: 70.000\$/an sur 2 ans)	140.000	-	-	49.000	49.000	42.000	49.000	49.000	42.000	140.000
b/ Chauffeur (UNICEF: 9000\$/an sur 2 ans)	18.000	-	-	6.300	6.300	5.400	6.300	6.300	5.400	18.000
c/ 4 Volontaires communautaires (UNFPA: 5000\$/an sur 2 ans)	40.000	14.000	14.000	12.000	-	-	14.000	14.000	12.000	40.000
d/ VNU national Spécialiste femme et paix (UNFPA: 16700\$/an)	33.400	11.690	11.690	10.020	-	-	11.690	11.690	10.020	33.400
e/ PBF Project Manager (Secrétariat PBF, Int1 P3 sur 24 mois)	350.000	122.500	122.500	105.000	-	-	122.500	122.500	105.000	350.000
f/ M&E officer (Unité Coordination PUS-BF/Secrétariat PBF, Natl, s/ 24 mois)	60.000	21.000	21.000	18.000	-	-	21.000	21.000	18.000	60.000
g/ Communication officer (Secrétariat PBF, Natl, SB4 s/ 24 mois)	60.000	21.000	21.000	18.000	-	-	21.000	21.000	18.000	60.000
h/ Assistante Administrative (Unité Coordination PUS-BF/ Secrétariat PBF, Natl, s/ 24 mois)	25.000	8.750	8.750	7.500	-	-	8.750	8.750	7.500	25.000
i/ Chauffeur (Secrétariat PBF, Natl; SB1 s/ 24 mois)	18.000	6.300	6.300	5.400	-	-	6.300	6.300	5.400	18.000
j/ Participation au cout du Coordonnateur Natl (Unité Coord. Dor, VNU int1, 39% de 105600\$)	41.184	6.198	6.198	5.313	8.216	8.216	7.042	14.414	14.414	12.355
k/ Participation au cout de l'Assist. Admin. basé à Dor (Unité Coord. Dor, 39% de 48.000\$)	9.750	1.467	1.467	1.258	1.945	1.945	1.667	3.413	3.413	2.925
l/ Participation au cout du chauffeur basé à Dor (Unité Coord. Dor, 39% de 18.000\$)	7.020	1.057	1.057	906	1.400	1.400	1.200	2.457	2.457	2.105
2. Fournitures, produits de base, matériels	15.000	5.250	5.250	4.500	-	-	5.250	5.250	4.500	15.000
3. Equipement, véhicules et mobilier (compte tenu de la dépréciation)	50.000	-	-	-	-	-	50.000	-	-	50.000
4. Services contractuels	42.000	42.000	36.000	8.750	8.750	7.500	50.750	50.750	43.500	145.000
5. Frais de déplacement	1.750	1.750	1.500	-	-	-	1.750	1.750	1.500	5.000
6. Transferts et subventions aux homologues	104.000	154.000	132.000	490.000	490.000	420.000	594.000	644.000	552.000	1.790.000
7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs	14.175	14.175	12.150	-	-	-	14.175	14.175	12.150	40.500
8. Etude de base pour les 3 initiatives PBF (Unité Coordination PUS-BF/Secrétariat PBF)										30.000
9. Back-stopping du siège										20.000
Sous-total	431.137	431.137	369.546	565.612	565.612	484.810	996.749	996.749	854.356	2.897.854
10. Coûts indirects (7%)	30.180	30.180	25.868	39.593	39.593	33.837	69.772	69.772	59.805	202.613
TOTAL	461.317	461.317	395.414	605.205	605.205	518.747	1.066.521	1.066.521	914.161	3.100.467